



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL
AU 30 JUIN 2017

Rapport d'activité du premier semestre

1.	Faits marquants de la période	2
2.	Chiffre d'affaires	4
3.	Résultats	6
4.	Flux de trésorerie	8
5.	Bilan et endettement financier net	9
6.	Carnet de commandes du contracting	10
7.	Acompte sur dividende	11
8.	Principales transactions avec les parties liées	11
9.	Facteurs de risques	11

Rapport d'activité du premier semestre

Au 1^{er} semestre 2017, les entreprises du groupe VINCI ont réalisé une bonne performance d'ensemble, marquée par une solide croissance de l'activité et de la rentabilité. Dans les concessions, la croissance est portée par le dynamisme des trafics autoroutiers et aéroportuaires, ainsi que par l'intégration des sociétés acquises en 2016, notamment Aerodom en République dominicaine, ADL (Aéroports de Lyon) et Lamsac au Pérou. Dans le contracting, la reprise se confirme en France chez VINCI Construction et Eurovia, qui se traduit par une hausse de l'activité et des prises de commandes. Par ailleurs, VINCI Energies continue de se développer à l'international, avec 17 acquisitions réalisées en Europe, dont Novabase IMS au Portugal dans les nouvelles technologies de l'information et de la communication (ICT). Enfin, le Groupe a su tirer parti de la situation favorable des marchés financiers pour réaliser avec succès plusieurs opérations de refinancement.

Le chiffre d'affaires consolidé du 1^{er} semestre 2017 s'élève à 18,5 milliards d'euros, en hausse de 5,1 % par rapport à celui du 1^{er} semestre 2016. Cette évolution traduit une croissance organique de 3,6 % et un impact positif des variations de périmètre (+1,7 %), en partie compensés par des effets négatifs de change (-0,2 %). Au 1^{er} semestre 2017, la part du chiffre d'affaires réalisée hors de France atteint 40,7 % (41,3 % au 1^{er} semestre 2016).

L'Ebitda⁽¹⁾ s'élève à 2,8 milliards d'euros, en hausse de 7,7 %. Il représente 15,2 % du chiffre d'affaires (14,8 % du chiffre d'affaires au 1^{er} semestre 2016).

Le résultat opérationnel sur activité (ROPA) s'établit à 1 883 millions d'euros, en hausse de 9,5 % par rapport à celui du 1^{er} semestre 2016 (1 720 millions d'euros). Le taux de ROPA/chiffre d'affaires s'améliore à 10,2 % (9,8 % au 1^{er} semestre 2016).

Le résultat opérationnel courant, intégrant l'impact des paiements en actions (IFRS 2), la part du Groupe dans le résultat des sociétés consolidées par mise en équivalence et les autres éléments opérationnels courants, ressort à 1 853 millions d'euros, en hausse de 8,9 % (1 702 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016).

Le résultat net consolidé part du Groupe s'établit à 1 030 millions d'euros, en hausse de 110 millions d'euros (+11,9 %) par rapport à celui du 1^{er} semestre 2016 (920 millions d'euros). Le résultat net par action, après prise en compte des instruments dilutifs, ressort à 1,84 euro (1,65 euro au 1^{er} semestre 2016) en hausse de 12 %.

L'endettement financier net s'élève à 15,5 milliards d'euros au 30 juin 2017, en augmentation de 1,2 milliard d'euros sur 12 mois. Par rapport au 31 décembre 2016, il augmente de 1,6 milliard d'euros, traduisant principalement la variation saisonnière du besoin en fonds de roulement et les investissements financiers réalisés durant la période (0,5 milliard d'euros).

Au cours du 1^{er} semestre 2017, le Groupe a réalisé plusieurs opérations de refinancement et émissions obligataires pour un montant total de 2,5 milliards d'euros.

Au 30 juin 2017, la liquidité du Groupe s'élève à 8,5 milliards d'euros et se décompose entre une trésorerie nette gérée de 2,5 milliards d'euros et des lignes de crédit bancaires confirmées non utilisées pour 6,0 milliards d'euros, à échéance 2021.

Les prises de commandes des pôles du contracting (VINCI Energies, Eurovia, VINCI Construction) se sont élevées à 18,5 milliards d'euros au 1^{er} semestre 2017, en hausse de 9 % par rapport à celles du 1^{er} semestre 2016, dont une croissance de 10 % en France et de 7 % à l'international.

Le carnet de commandes au 30 juin 2017 ressort à 30,7 milliards d'euros en progression de 5 % sur 12 mois (France : +8 % ; international : +2 %) et de 12 % par rapport au 31 décembre 2016. Il représente 11,6 mois d'activité moyenne de la branche contracting.

1. Faits marquants de la période

1.1 Principaux mouvements de périmètre / Nouveaux contrats

Acquisitions de VINCI Energies

VINCI Energies a acquis, en janvier, la société portugaise Novabase IMS, leader de l'intégration de systèmes d'information et de l'infogérance. La société emploie 400 collaborateurs et a réalisé en 2016 un chiffre d'affaires de l'ordre de 80 millions d'euros.

Par ailleurs, VINCI Energies a acquis plusieurs sociétés de taille moyenne lui permettant de renforcer ses positions en Europe et participer à la consolidation du secteur. Il s'agit notamment d'Asas Systems et Acuntia en Espagne, VCD Healthcare BV aux Pays-Bas et Redtoo en Suisse. Au total, les 17 nouvelles acquisitions réalisées depuis le début de l'exercice par VINCI Energies représentent un chiffre d'affaires additionnel en année pleine de 440 millions d'euros.

(1) Ebitda = Capacité d'autofinancement - Cafice

Concession de l'aéroport de Salvador au Brésil

VINCI Airports a été désigné attributaire, en mars, de la concession de l'aéroport Deputado Luis Eduardo Magalhaes, à Salvador. Le contrat de concession, d'une durée de 30 ans, porte sur l'exploitation, la maintenance et l'extension-rénovation du terminal existant et du système de pistes. Il entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2018. Avec plus de 7,5 millions de passagers accueillis en 2016, l'aéroport de Salvador est le neuvième du Brésil.

Nouveaux contrats

Parmi les contrats significatifs remportés par le Groupe au cours du 1^{er} semestre 2017, on peut relever :

- En France :
 - o Le contrat de construction de la ligne 15 Sud – tronçon T3C – du futur réseau de transport du Grand Paris Express, portant sur la réalisation d'un tunnel de 8,2 km et la construction de huit puits et de cinq nouvelles gares entre Issy-les-Moulineaux et Villejuif ;
 - o le contrat de construction du tronçon T2A de la même ligne, entre Villejuif et Créteil, dans le cadre d'un groupement mené par Bouygues et portant sur la réalisation d'un tunnel de 6,6 km et la construction de deux puits et de quatre gares ;
 - o par ailleurs, en juillet, le Groupe a obtenu deux autres projets liés au Grand Paris Express et portant le montant total des travaux attribués à VINCI à près de 1,3 milliard d'euros. Il s'agit du contrat de construction de la nouvelle gare de Noisy-Champs qui permettra de relier à terme la ligne 16, la ligne 11 et le RER A, et celui de la ligne 15 – T3A entre Boulogne-Billancourt et Issy-les-Moulineaux. Ces deux contrats n'étaient pas encore intégrés dans le carnet de commandes au 30 juin 2017 ;
 - o le contrat de construction des Tours Duo dans le 13^e arrondissement de Paris, projet dessiné par Jean Nouvel, qui accueillera en 2021, 90 000 m² de bureaux, un hôtel et des commerces ;
 - o le contrat de modernisation de 180 km de caténaires sur la ligne C du RER entre Paris et Brétigny-sur-Orge, pour le compte de SNCF Réseau et confié au groupement R², comprenant notamment ETF (Eurovia) et Mobility (VINCI Energies).
- À l'international :
 - o Le contrat de partenariat public-privé (A-Modell), d'une durée de 30 ans, portant sur l'exploitation d'un segment de 60 km de l'autoroute A7-2 en Allemagne et son élargissement sur une section de 29 km ;
 - o le contrat de construction d'une nouvelle portion de 8 km de l'autoroute D1 à proximité de Presov, à l'est de la Slovaquie ;
 - o le contrat de conception et de construction de logements étudiants pour l'université de Hull au Royaume-Uni ;
 - o le contrat d'entretien et d'amélioration de 1 695 km d'axes routiers et autoroutiers du sud-ouest de l'Angleterre pour une durée de 15 ans ;
 - o le contrat de construction de première partie de la route de Rijnland aux Pays-Bas, au travers du groupement Comol5.

Plan d'investissement autoroutier

Suite à l'annonce faite par le Président de la République le 28 juillet 2016, VINCI Autoroutes a signé le 26 janvier 2017, un Plan d'investissement autoroutier d'un montant de 432 millions d'euros.

Ce plan prévoit la réalisation sur les réseaux ASF, Escota et Cofiroute de 25 opérations destinées à améliorer notamment la desserte urbaine et périurbaine grâce à l'aménagement de 19 échangeurs.

Ces opérations seront cofinancées par les collectivités territoriales concernées et par ASF, Escota et Cofiroute au travers de hausses de péage additionnelles en 2019, 2020 et 2021.

Les projets d'avenants au cahier des charges et de contrats de plan ont été arrêtés avec les services de l'Etat début 2017, puis transmis à l'Arafer, le 13 mars 2017, pour avis consultatif. Celui-ci, rendu le 14 juin 2017, suggère certaines modifications en cours d'examen.

Autres faits marquants

En Grèce, les deux nouvelles sections autoroutières, reliant Corinthe à Patras (120 km) et Maliakos à Kleidi (240 km), dont la construction a été réalisée par des groupements d'entreprises auxquels participait VINCI Construction, ont été mis en service par VINCI Concessions et ses partenaires. Ces autoroutes seront exploitées jusqu'en 2038.

VINCI Railways a réussi la mise en service le 2 juillet, avec un mois d'avance par rapport au planning d'origine, de la ligne à grande vitesse Sud Europe Atlantique reliant Tours à Bordeaux, soit 302 km. Le temps de parcours entre Paris et Bordeaux est ainsi ramené à 2h04.

En juillet 2017, VINCI Airports s'est renforcé dans le « retail » aéroportuaire avec l'acquisition de 51% de Lojas Francas Portugal (LFP) auprès de TAG GER, filiale de TAP, la compagnie aérienne nationale portugaise. LFP exploite actuellement 31 boutiques, réparties sur 7 des 10 aéroports portugais gérés par VINCI Airports dont celui de Lisbonne. Le solde du capital de LFP reste détenu par Dufry Group, leader mondial du « retail » aéroportuaire.

VINCI Airports a été désigné en juillet 2017 comme concessionnaire pressenti de l'aéroport de Kobe au Japon pour une durée de 42 ans, dans le cadre d'un consortium composé de VINCI Airports (40 %), d'Orix Corporation (40 %) et de Kansai Airports (20 %).

1.2 Opérations de financement

Nouveaux financements corporate

- ASF a émis deux emprunts obligataires : un premier, en janvier, de 1 milliard d'euros, à échéance 2027, assorti d'un coupon de 1,25 %, et un second, en avril, de 500 millions d'euros, à échéance avril 2026, assorti d'un coupon de 1,125 % ;
- Aerodom a procédé, en janvier, à une émission obligataire de 317 millions de dollars US amortissable sur 12 ans dans le cadre d'un placement 144A, complétée par un emprunt bancaire de 216 millions de dollars US à 7 ans ;

- VINCI a réalisé, en février, un placement d'obligations convertibles synthétiques remboursables en numéraire sans effet dilutif d'un montant de 450 millions de dollars US d'une maturité de 5 ans et portant un coupon de 0,375 % ; en mai, un placement de 125 millions de dollars US est venu compléter cette émission. Le risque lié à l'option de conversion des obligations a été intégralement couvert via l'acquisition d'options d'achat sur le titre VINCI à dénouement en numéraire.

Depuis début 2016, le Groupe aura mis en place près de 4,9 milliards d'euros de nouveaux financements, dont la maturité moyenne ressort à 9 ans et le taux d'intérêt moyen après dérivés à l'émission à 1,12 %.

Remboursements d'emprunts

Au 1^{er} semestre 2017, le Groupe a remboursé un montant total d'emprunts pour 2,3 milliards d'euros. Le groupe ASF a procédé au remboursement de 670 millions d'euros d'emprunts souscrits auprès de la CNA (Caisse nationale des autoroutes). De son côté, Aerodom a remboursé en janvier une dette externe de 518 millions de dollars US suite aux opérations de refinancement mentionnées ci-dessus. Enfin, VINCI a remboursé en janvier et en février des emprunts obligataires de 100 millions d'euros et de 1 milliard d'euros.

Au 30 juin 2017, les dettes financières brutes long terme du Groupe, d'un montant total de 18 milliards d'euros, avaient une maturité moyenne de 5,5 ans et leur taux d'intérêt instantané moyen ressortait à 2,61 % au 30 juin 2017 (3,0 % au 31 décembre 2016 et 3,17 % au 30 juin 2016).

2. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé du 1^{er} semestre 2017 de VINCI s'élève à 18,5 milliards d'euros, en hausse de 5,1 % à structure réelle. Il intègre une croissance organique de 3,6 %, un impact positif des variations de périmètre de 1,7 %, partiellement compensés par des effets négatifs de change (-0,2 %). Les effets sur le semestre des variations de périmètre concernent les acquisitions réalisées en 2016 par VINCI Airports (Aerodom, ADL) et par VINCI Highways (Lamsac), ainsi que les acquisitions réalisées en 2017 par VINCI Energies, par VINCI Construction Terrassement (Benedetti Guelpa en France) et par Soletanche Freyssinet (Carpi Tech en Italie et en Suisse).

Le chiffre d'affaires de la branche **concessions** s'établit à 3,2 milliards d'euros, en hausse de 11,8 % à structure réelle, dont 5,9 % générés par les opérations de croissance externe de VINCI Airports et de VINCI Highways. A structure comparable, l'activité progresse de 5,7 %, grâce aux bonnes performances de VINCI Autoroutes et de VINCI Airports.

Le chiffre d'affaires de la branche **contracting** s'établit à 15,1 milliards d'euros, en hausse de 2,8 % à structure réelle (+2,2 % à structure comparable).

En France, le chiffre d'affaires s'élève à 11,0 milliards d'euros, en hausse de 6,0 % (+4,8 % à structure comparable), Il progresse dans les concessions (+7,3 % ; +3,7 % à périmètre constant) et dans le contracting (+3,5 % ; +3,0 % à périmètre constant).

À l'international, le chiffre d'affaires s'établit à 7,5 milliards d'euros. Il progresse de 3,7 % à structure réelle par rapport au 1^{er} semestre 2016 et de 1,9 % à structure comparable, hors effets de change (-0,7 %) et de périmètre (+2,5 %).

La part du chiffre d'affaires réalisée hors de France au 1^{er} semestre 2017 ressort à 40,7 % (41,3 % au 1^{er} semestre 2016).

L'international représente 18,0 % du chiffre d'affaires des concessions (14,5 % au 1^{er} semestre 2016) et 46,3 % du chiffre d'affaires du contracting (46,7 % au 1^{er} semestre 2016).

Chiffre d'affaires par pôle

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2017	1 ^{er} semestre 2016	Variation 2017/2016	
			Réelle	Comparable
Concessions	3 223	2 882	+ 11,8%	+ 5,7%
VINCI Autoroutes	2 453	2 365	+ 3,7%	+ 3,7%
VINCI Airports	664	455	+ 46,0%	+ 14,0%
Autres concessions	106	62	+ 71,6%	+ 5,0%
Contracting	15 104	14 695	+ 2,8%	+ 2,2%
VINCI Energies	5 061	4 960	+ 2,0%	(0,2%)
Eurovia	3 494	3 282	+ 6,4%	+ 6,5%
VINCI Construction	6 550	6 453	+ 1,5%	+ 1,9%
VINCI Immobilier	388	265	+ 46,4%	+ 46,4%
Éliminations intra-groupe	(203)	(223)		
Chiffre d'affaires^(*)	18 513	17 619	+ 5,1%	+ 3,6%
CA travaux des filiales concessionnaires	421	340	+ 23,6%	+ 4,1%
Éliminations intra-groupe	(96)	(157)		
CA travaux des filiales concessionnaires - hors activité Groupe	325	183	+ 77,2%	+ 41,2%
Chiffre d'affaires consolidé total	18 838	17 802	+ 5,8%	+ 4,0%

(*) Hors chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires.

CONCESSIONS : 3 223 millions d'euros (+11,8 % à structure réelle ; +5,7 % à structure comparable)

VINCI Autoroutes : le chiffre d'affaires s'établit à 2 453 millions d'euros au 1^{er} semestre 2017 en progression de 3,7 % par rapport au 1^{er} semestre 2016. Les recettes de péage sont en croissance de 3,6 % grâce à une hausse du trafic sur le réseau interurbain de 2,2 % (véhicules légers : +1,9 % ; poids lourds : +3,7 %). Il s'y ajoute l'impact du Duplex A86 (+0,1 %) et des effets tarifaires (+1,3 %).

VINCI Airports réalise un chiffre d'affaires de 664 millions d'euros au 1^{er} semestre 2017 en hausse de 46 %, incluant les aéroports de République dominicaine et de Lyon, qui contribuent pour 28 % à cette évolution. A structure comparable, l'activité progresse de 14,0 %, portée par les aéroports du Portugal et du Cambodge. Au 1^{er} semestre 2017, le trafic pour l'ensemble des aéroports gérés par VINCI Airports, intégrant les aéroports du Chili et du Japon, a connu une hausse de 12,8 %, avec plus de 70 millions de passagers accueillis, dont +19,9 % au Portugal, +23,2 % au Cambodge, +8,7 % en France (dont +8,2 % à Lyon) et +7,1 % en République dominicaine.

Autres concessions : le chiffre d'affaires s'élève à 106 millions d'euros au 1^{er} semestre 2017 en hausse de plus de 70 %, suite à l'intégration des sociétés péruviennes Lamsac et Pex qui contribuent pour 42 millions d'euros au chiffre d'affaires du semestre.

CONTRACTING : 15 104 millions d'euros (+2,8 % à structure réelle ; +2,2 % à structure comparable)

En France, le chiffre d'affaires est en hausse de 3,5 % à 8 105 millions d'euros (+3,0 % à périmètre constant). La baisse d'activité liée à l'achèvement du projet SEA, livré le 2 juillet 2017, contribue pour -0,6 % à cette évolution (90 millions d'euros au 1^{er} semestre 2017 contre 132 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016).

À l'international, le chiffre d'affaires s'établit à 6 999 millions d'euros, en hausse de 1,9 % à structure réelle, la croissance organique (+1,2 %) et les variations de périmètre (+1,5 %) compensant les effets de change (-0,8 %).

VINCI Energies : 5 061 millions d'euros (+2,0 % à structure réelle ; -0,2 % à structure comparable)

En France, le chiffre d'affaires s'établit à 2 646 millions d'euros, en hausse de 0,7 % par rapport au 1^{er} semestre 2016 à structure réelle. Il est stable à structure comparable (+0,1 %) traduisant des évolutions différentes selon les métiers. Les hausses d'activité dans le secteur de l'*Information and Communication Technology* (ICT), et dans une moindre mesure, dans les infrastructures, permettent de compenser l'achèvement du projet GSM-R et la stabilité des secteurs tertiaire et industriels.

À l'international, le chiffre d'affaires s'élève à 2 415 millions d'euros (+3,6 % à structure réelle ; -0,5 % à structure comparable). La croissance à structure réelle résulte des opérations de croissance externe réalisées en Europe, notamment Novabase IMS au Portugal. La baisse d'activité à périmètre et changes constants traduit des situations contrastées selon les zones. En Europe, l'activité est en léger recul en Allemagne et en croissance aux Pays-Bas, en Espagne et en Europe centrale. Hors d'Europe, les hausses d'activité en Indonésie et en Nouvelle-Zélande sont neutralisées par des reculs au Maroc et en Australie.

Eurovia : 3 494 millions d'euros (+6,4 % à structure réelle ; +6,5 % à structure comparable)

En France, le chiffre d'affaires du semestre s'établit à 2 067 millions d'euros, en hausse de 7,7 % à structure réelle et de 7,5 % à structure comparable, traduisant le rebond des marchés routiers traditionnels et la hausse des prix des matières premières.

À l'international, le chiffre d'affaires s'élève à 1 427 millions d'euros, en hausse de 4,6 % à structure réelle et de 5,1 % à structure comparable. En Europe, les marchés sont porteurs en Allemagne et en Pologne alors que la République tchèque a pâti de l'achèvement de grands projets ferroviaires et de mauvaises conditions climatiques. L'activité est en croissance aux États-Unis et au Royaume-Uni (à changes constants), compensant un recul au Chili.

Il convient de rappeler que la saisonnalité est importante chez Eurovia, le chiffre d'affaires du 1^{er} semestre n'ayant représenté en 2016, que 43 % du chiffre total de l'année. Elle est particulièrement marquée en Europe centrale et au Canada.

VINCI Construction : 6 550 millions d'euros (+1,5 % à structure réelle ; +1,9 % à structure comparable)

En France, le chiffre d'affaires s'établit à 3 392 millions d'euros, en hausse de 3,3 % à structure réelle et de 2,8 % à structure comparable. Cette évolution traduit une reprise des marchés du bâtiment, plus particulièrement en Ile-de-France, et du génie civil. Celle-ci est tirée par quelques grands projets comme La Samaritaine, l'Arena 92, l'Iter à Cadarache et la Nouvelle Route du Littoral à La Réunion. En revanche, les projets liés au Grand Paris Express (Eole-CNIT ; ligne 15 Sud) ne sont encore qu'en phase d'études et de préparation.

À l'international, le chiffre d'affaires s'établit à 3 158 millions d'euros, en légère baisse à structure réelle (-0,4 %), du fait d'impacts de change défavorables (-1,7 %). La croissance organique ressort à 0,9 % ; elle est tirée par la Nouvelle-Zélande et l'avancement du projet TAP chez Entrepote. En revanche, la baisse d'activité se poursuit chez Sogea-Satom en Afrique, ainsi qu'au Royaume-Uni et, dans une moindre mesure, chez VCGP et en Europe centrale, ces reculs étant largement imputables au phasage des chantiers.

VINCI Immobilier : 388 millions d'euros (+46 % à structure réelle et à structure comparable)

La forte croissance de VINCI Immobilier traduit le dynamisme du secteur résidentiel et l'avancement des travaux d'opérations en immobilier d'entreprise (bureaux et hôtels en Ile-de-France notamment). Le nombre de lots actés au 1^{er} semestre 2017 est en hausse de 67 % à 2 553 lots, celui des réservations en croissance de 30 % avec 3 067 lots ; enfin, le nombre deancements en travaux de nouveaux programmes croît de 9 %, et atteint 1 924 lots.

Chiffre d'affaires par zone géographique

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2017	% du total	1 ^{er} semestre 2016	Variation 2017/2016	
				Réelle	À taux de change constant
France	10 974	59,3%	10 348	+ 6,0%	+ 6,0%
Royaume-Uni	1 147	6,2%	1 261	(9,0%)	(0,5%)
Allemagne	1 206	6,5%	1 192	+ 1,2%	+ 1,2%
Europe centrale et orientale	711	3,8%	626	+ 13,5%	+ 12,5%
Autres pays d'Europe	1 551	8,4%	1 378	+ 12,6%	+ 12,5%
Europe hors France	4 615	24,9%	4 457	+ 3,5%	+ 6,0%
Amériques	1 223	6,6%	1 074	+ 13,9%	+ 10,5%
Afrique	594	3,2%	661	(10,2%)	(8,9%)
Russie, Asie-Pacifique et Moyen-Orient	1 107	6,0%	1 078	+ 2,7%	(0,3%)
International hors Europe	2 924	15,8%	2 814	+ 3,9%	+ 1,9%
Total International	7 539	40,7%	7 271	+ 3,7%	+ 4,4%
Chiffre d'affaires^(*)	18 513	100,0%	17 619	+ 5,1%	+ 5,3%

(*) Hors chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires

3. Résultats

3.1 Résultat opérationnel sur activité/résultat opérationnel

Le résultat opérationnel sur activité (ROPA) s'élève à 1 883 millions d'euros, en augmentation de 9,5 % par rapport à celui du 1^{er} semestre 2016 (1 720 millions d'euros).

Le taux de ROPA/chiffre d'affaires du Groupe s'améliore passant de 9,8 % au 1^{er} semestre 2016 à 10,2 % au 1^{er} semestre 2017 du fait notamment de l'augmentation de la part de VINCI Airports dans le « mix métiers » du Groupe.

Résultat opérationnel sur activité (ROPA)/résultat opérationnel

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2017	%CA ^(*)	1 ^{er} semestre 2016	%CA ^(*)	Variation 2017/2016
Concessions	1 530	47,5%	1 361	47,2%	12,4%
VINCI Autoroutes	1 264	51,5%	1 205	51,0%	4,9%
VINCI Airports	269	40,5%	160	35,3%	67,9%
Autres concessions	(3)	-	(4)	-	-
Contracting	349	2,3%	338	2,3%	3,1%
VINCI Energies	278	5,5%	274	5,5%	1,2%
Eurovia	(19)	(0,5%)	(28)	(0,9%)	33,4%
VINCI Construction	90	1,4%	92	1,4%	(2,3%)
VINCI Immobilier	12	3,2%	8	3,1%	51,9%
Holdings	(8)	-	12	-	-
Résultat opérationnel sur activité (ROPA)	1 883	10,2%	1 720	9,8%	9,5%
Paiement en actions (IFRS 2)	(57)	-	(43)	-	-
Résultats des sociétés mises en équivalence	34	-	2	-	-
Autres éléments opérationnels courants	(7)	-	23	-	-
Résultat opérationnel courant	1 853	10,0%	1 702	9,7%	8,9%
Éléments opérationnels non courants	(7)	-	5	-	-
Résultat opérationnel	1 846	10,0%	1 706	9,7%	8,2%

N.B. : le ROPA se définit comme le résultat opérationnel avant prise en compte des charges associées aux paiements en actions (IFRS 2), de la quote-part de résultat dans les sociétés mises en équivalence et des autres éléments opérationnels courants et non courants

(*) Hors chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires.

Le ROPA de la branche **concessions** s'établit à 1 530 millions d'euros (soit 47,5 % du chiffre d'affaires) en hausse de 12,4 % par rapport au 1^{er} semestre 2016 (1 361 millions d'euros, soit 47,2 % du chiffre d'affaires).

Le ROPA de VINCI Autoroutes ressort à 1 264 millions d'euros (1 205 millions d'euros 1^{er} semestre 2016) en progression de 4,9 %. Le taux de ROPA/chiffre d'affaires passe de 51,0 % au 1^{er} semestre 2016 à 51,5 %. Cette progression traduit la hausse du chiffre d'affaires et une bonne maîtrise des charges d'exploitation.

Le ROPA de VINCI Airports est en hausse de 68 % à 269 millions d'euros et le taux de ROPA/chiffre d'affaires s'établit à 40,5 % (contre 35,3 % au 1^{er} semestre 2016). Outre l'impact de l'intégration d'Aerodom et d'ADL, cette croissance traduit la hausse de l'activité et la poursuite de l'amélioration de la rentabilité des principales plates-formes aéroportuaires gérées, en particulier au Portugal et au Cambodge.

Les autres concessions affichent un ROPA de -3 millions d'euros (-4 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016).

Le ROPA de la branche **contracting** s'établit à 349 millions d'euros, en progression de 3,1 % par rapport au 1^{er} semestre 2016. Le taux de ROPA/chiffre d'affaires reste stable à 2,3 %.

Le ROPA de VINCI Energies s'établit à 278 millions d'euros en hausse de 3 millions d'euros (+1,2 %) par rapport au 1^{er} semestre 2016 (274 millions d'euros). Le maintien à un niveau élevé du taux de ROPA/chiffre d'affaires à 5,5 % traduit une bonne performance d'ensemble.

Eurovia affiche un ROPA de -19 millions d'euros, en amélioration de 9 millions d'euros par rapport à celui du 1^{er} semestre 2016 (-28 millions d'euros) ; le taux de ROPA/chiffre d'affaires progresse de 40 points de base à -0,5 %. L'amélioration de la rentabilité en France, soutenue par une conjoncture plus favorable, ainsi qu'au Royaume-Uni permettent de compenser une érosion limitée des résultats en Europe centrale et au Canada. Il convient de rappeler que le résultat d'Eurovia au 1^{er} semestre n'est pas représentatif de la performance attendue sur l'ensemble de l'année, la saisonnalité de l'activité affectant la couverture des frais généraux.

Le ROPA de VINCI Construction s'élève à 90 millions d'euros, proche du niveau du 1^{er} semestre 2016 (92 millions d'euros). Le taux de marge opérationnelle reste stable à 1,4 % du chiffre d'affaires. L'amélioration du ROPA de VINCI Construction France, suite notamment aux réorganisations menées au cours des deux dernières années, ainsi que les bonnes performances de HEB Construction en Nouvelle-Zélande, compensent une diminution des résultats de Sogea-Satom et d'Entrepose, toujours pénalisés par la conjoncture pétrolière.

VINCI Immobilier : le ROPA s'établit à 12 millions d'euros avec un taux de ROPA/chiffre d'affaires de 3,2 % (8 millions d'euros et 3,1 % au 1^{er} semestre 2016) ; son évolution est en ligne avec la progression de l'activité.

Le **résultat opérationnel courant** s'élève à 1 853 millions d'euros, soit 10,0 % du chiffre d'affaires (1 702 millions au 1^{er} semestre 2016 ; 9,7 % du chiffre d'affaires). Il prend en compte :

- La charge sur paiements en actions au titre de l'IFRS 2 (avantages consentis aux salariés dans le cadre des plans d'épargne Groupe et des plans d'actions de performance) pour un montant de -57 millions d'euros (-43 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016) ;
- la part du Groupe dans les résultats des sociétés mises en équivalence qui ressort à +34 millions d'euros (+2 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016) ;
- les autres charges et produits opérationnels courants pour -7 millions d'euros (+23 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016).

Résultat opérationnel courant par pôle

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2017	1 ^{er} semestre 2016	Variation 2017/2016
Concessions	1 533	1 389	10,3%
VINCI Autoroutes	1 264	1 199	5,4%
VINCI Airports	247	187	32,5%
Autres concessions	21	3	-
Contracting	310	291	6,5%
VINCI Energies	261	262	(0,2%)
Eurovia	(24)	(30)	18,7%
VINCI Construction	72	58	24,0%
VINCI Immobilier	20	13	54,5%
Holdings	(9)	9	-
Résultat opérationnel courant	1 853	1 702	8,9%

Les éléments opérationnels non courants représentent une charge nette de 7 millions d'euros au 1^{er} semestre 2017 (contre un produit net de 5 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016).

Le **résultat opérationnel**, après prise en compte des éléments opérationnels courants et non courants, s'élève à 1 846 millions d'euros au 1^{er} semestre 2017, en hausse de 8,2 % par rapport à celui du 1^{er} semestre 2016 (1 706 millions d'euros).

3.2 Résultat net

Le résultat net consolidé part du Groupe du 1^{er} semestre 2017 s'établit à 1 030 millions d'euros (soit 5,6 % du chiffre d'affaires), en hausse de 110 millions d'euros (+11,9 %) par rapport au 1^{er} semestre 2016 (920 millions d'euros et 5,2 % du chiffre d'affaires).

Le résultat net par action du semestre, après prise en compte des instruments dilutifs, s'élève ainsi à 1,84 euro, en hausse de 12,0 % par rapport au 1^{er} semestre 2016 (1,65 euro par action).

Le coût de l'endettement financier net s'établit à -234 millions d'euros (-262 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016). Les opérations de refinancement réalisées dans de très bonnes conditions en 2016 et en 2017, ont permis de réduire le coût des dettes long terme et de compenser ainsi l'impact négatif de l'intégration de Lamsac au Pérou. Au 1^{er} semestre 2017, le taux moyen de la dette financière brute à long terme ressort à 2,68 % (3,31 % au 1^{er} semestre 2016 et 3,16 % en 2016).

Les autres produits et charges financiers présentent un solde positif de +18 millions d'euros (solde négatif de -21 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016). Ils comprennent :

- le coût de l'actualisation des engagements de retraite et des provisions pour remise en état des actifs incorporels concédés pour -19 millions d'euros (-26 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016) ;
- un produit de 45 millions d'euros au titre des intérêts financiers capitalisés sur les investissements en cours dans les concessions, en augmentation par rapport au 1^{er} semestre 2016 (produit de 18 millions d'euros) compte tenu de l'intégration de Lamsac ;
- un résultat de change de -9 millions d'euros (-13 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016).

La charge d'impôt du semestre s'élève à -575 millions d'euros, soit un taux effectif de 36,0 %, à comparer à une charge de -483 millions d'euros et un taux de 34,0 % au 1^{er} semestre 2016. Cette augmentation traduit la progression des résultats avant impôts, tant en France qu'à l'international.

La quote-part de résultat attribuable aux minoritaires s'élève à 25 millions d'euros (20 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016).

4. Flux de trésorerie

L'Ebitda du 1^{er} semestre 2017 s'élève à 2 806 millions d'euros, en hausse de 7,7 % par rapport au 1^{er} semestre 2016 (2 606 millions d'euros). Il représente 15,2 % du chiffre d'affaires (contre 14,8 % au 1^{er} semestre 2016).

L'Ebitda des **concessions** représente 79 % du total et progresse de 10,4 % à 2 229 millions d'euros (2 019 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016). Il représente 69,1 % du chiffre d'affaires (70,1 % du chiffre d'affaires au 1^{er} semestre 2016).

L'Ebitda de VINCI Autoroutes augmente de 3,7 % à 1 831 millions d'euros (1 766 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016), évolution en ligne avec celle du chiffre d'affaires ; le taux d'Ebitda/chiffre d'affaires se maintient à 74,6 % (74,7 % au 1^{er} semestre 2016).

L'Ebitda de VINCI Airports est en hausse de 63 % pour s'établir à 390 millions d'euros (239 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016) grâce notamment à l'intégration d'Aerodom et d'ADL et aux bonnes performances du Portugal et du Cambodge. Le taux de marge progresse à 58,7 % du chiffre d'affaires au 1^{er} semestre 2017 (52,6 % au 1^{er} semestre 2016).

L'Ebitda de la branche **contracting** diminue à 531 millions d'euros (560 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016). Le taux d'Ebitda/chiffre d'affaires passe de 3,8 % au 1^{er} semestre 2016 à 3,5 % au 1^{er} semestre 2017.

Ebitda par pôle

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2017	%CA ^(*)	1 ^{er} semestre 2016	%CA ^(*)	Variation 2017/2016
Concessions	2 229	69,1%	2 019	70,1%	+ 10,4%
VINCI Autoroutes	1 831	74,6%	1 766	74,7%	+ 3,7%
VINCI Airports	390	58,7%	239	52,6%	+ 63,0%
Autres concessions	8	-	13	-	-
Contracting	531	3,5%	560	3,8%	(5,3%)
VINCI Energies	292	5,8%	289	5,8%	+ 1,1%
Eurovia	60	1,7%	59	1,8%	+ 1,4%
VINCI Construction	178	2,7%	211	3,3%	(15,9%)
VINCI Immobilier	11	2,9%	8	2,9%	+ 42,2%
Holdings	36	-	20	-	-
Ebitda Total	2 806	15,2%	2 606	14,8%	+ 7,7%

(*) Hors chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires.

La variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité et des provisions courantes, structurellement négative au 1^{er} semestre en raison de la saisonnalité des activités de la branche contracting, est comparable (-1 130 millions d'euros au 1^{er} semestre 2017) à celle du 1^{er} semestre 2016 (-1 136 millions d'euros).

Les intérêts financiers nets payés s'élevèrent à 328 millions d'euros au 1^{er} semestre 2017, en légère baisse par rapport au 1^{er} semestre 2016 (331 millions d'euros).

Les impôts payés augmentent de 198 millions d'euros à 693 millions d'euros (495 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016), notamment en France, avec une hausse des acomptes versés en 2017, conséquence de l'augmentation des résultats imposables en 2016.

Les **flux de trésorerie liés à l'activité**⁽¹⁾ ressortent ainsi à 741 millions d'euros, en hausse de 44 millions d'euros par rapport à ceux du 1^{er} semestre 2016 (697 millions d'euros).

Après prise en compte des investissements opérationnels pour un montant, net de cessions, de 313 millions d'euros en hausse de 4 % par rapport au 1^{er} semestre 2016 (299 millions d'euros), le **cash-flow opérationnel**⁽²⁾ s'établit à 429 millions d'euros, en hausse par rapport au 1^{er} semestre 2016 (398 millions d'euros).

Les investissements de développement dans les concessions et les PPP se sont élevés à 557 millions d'euros (contre 435 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016). Ils comprennent 389 millions d'euros investis par VINCI Autoroutes (359 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016), 100 millions d'euros investis par VINCI Airports, essentiellement répartis entre le Portugal, le Cambodge et Lyon (55 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016) et 67 millions investis par Lamsac au Pérou.

Le **cash-flow libre** fait ressortir ainsi un flux de -128 millions d'euros (-38 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016), dont +708 millions d'euros générés par les concessions et -1 085 millions d'euros par le contracting (respectivement +713 millions d'euros et -982 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016).

Les investissements financiers, nets des cessions génèrent un flux net de -510 millions d'euros et comprennent notamment les apports en capital et dettes subordonnées versés à LISEA et les acquisitions de VINCI Energies.

Au 1^{er} semestre 2016, ces investissements financiers s'étaient élevés à 1 043 millions d'euros et concernaient principalement les acquisitions d'Aerodom en République dominicaine par VINCI Airports et de J&P Richardson en Australie par VINCI Energies, ainsi que la prise de participation de 40 % dans Kansai Airports au Japon.

Les dividendes versés par le Groupe au cours du semestre représentent 840 millions d'euros (720 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016), dont 814 millions d'euros distribués par VINCI SA au titre du solde du dividende 2016 (1,47 euro par action).

Les augmentations de capital se sont élevées à 207 millions d'euros au 1^{er} semestre 2017 - pour un total de 3,7 millions d'actions créées - dont 161 millions d'euros au titre des plans d'épargne Groupe et 46 millions d'euros au titre des levées d'options de souscription.

Afin de neutraliser la dilution générée par ces opérations, VINCI a acquis sur le marché, dans le cadre de son programme de rachat d'actions, 5,1 millions d'actions pour un montant total de 365 millions d'euros à un prix moyen de 72,14 euros par action.

L'ensemble de ces flux a entraîné une augmentation de l'endettement financier net sur le semestre de 1 603 millions d'euros, le portant ainsi à 15 541 millions d'euros au 30 juin 2017. Il se décompose entre des dettes financières brutes long terme de 18 043 millions d'euros (18 067 millions d'euros au 31 décembre 2016) et une trésorerie nette gérée de 2 501 millions d'euros (4 129 millions d'euros au 31 décembre 2016).

5. Bilan et endettement financier net

Les actifs non courants consolidés s'élevèrent à 40,4 milliards d'euros au 30 juin 2017 (37,5 milliards d'euros au 30 juin 2016 ; 40,3 milliards d'euros au 31 décembre 2016) dont 31,0 milliards d'euros pour la branche concessions (28,5 milliards d'euros au 30 juin 2016 ; 31,0 milliards d'euros au 31 décembre 2016) et 9,0 milliards d'euros pour la branche contracting (8,9 milliards d'euros au 30 juin 2016 ; 9,0 milliards d'euros au 31 décembre 2016).

Après prise en compte d'un excédent net de fonds de roulement, essentiellement localisé dans la branche contracting, de 5,3 milliards d'euros, en diminution de 1,4 milliard d'euros par rapport au 31 décembre 2016, les capitaux engagés s'élevèrent à 35,1 milliards d'euros au 30 juin 2017 (33,6 milliards d'euros à fin 2016 ; 32,1 milliards d'euros au 30 juin 2016).

Les capitaux engagés de la branche concessions représentent 29,6 milliards d'euros, soit 85 % du total (85 % au 30 juin 2016 et 87 % au 31 décembre 2016).

(1) Flux de trésorerie liés à l'activité : capacité d'autofinancement après intérêts financiers et impôts payés, variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité et des provisions courantes et dividendes reçus des sociétés mises en équivalence.

(2) Cash flow opérationnel : flux de trésorerie liés à l'activité diminués des investissements opérationnels nets (hors investissements de développement dans les concessions et les PPP).

Les capitaux propres consolidés du Groupe s'établissent à 16,9 milliards d'euros au 30 juin 2017, en hausse de 1,7 milliard d'euros par rapport au 30 juin 2016 et en baisse de 0,1 milliard d'euros par rapport au 31 décembre 2016 (17,0 milliards d'euros). Ils comprennent les intérêts minoritaires pour 0,5 milliard d'euros.

Le nombre d'actions composant le capital, y compris actions auto-détenues, s'élève à 593 043 910 au 30 juin 2017 (589 305 520 au 31 décembre 2016). Les actions auto-détenues représentent 6,5 % du capital au 30 juin 2017 (5,9 % au 31 décembre 2016 et 6,6 % au 30 juin 2016).

L'endettement financier net consolidé s'élève à 15,5 milliards d'euros au 30 juin 2017, en augmentation de 1,2 milliard d'euros par rapport au 30 juin 2016 (14,4 milliards d'euros) et de 1,6 milliard d'euros par rapport au 31 décembre 2016 (13,9 milliards d'euros).

L'endettement de la branche concessions s'établit à 28,0 milliards d'euros, en diminution de près de 0,6 milliard d'euros par rapport au 31 décembre 2016 (28,5 milliards d'euros). De son côté, la branche contracting affiche un endettement financier net de 0,5 milliard d'euros, en augmentation de 1,4 milliard d'euros sur le semestre (excédent financier net de 0,9 milliard d'euros au 31 décembre 2016 et endettement financier net de 0,1 milliard d'euros au 30 juin 2016). Les holdings et autres activités présentent un excédent financier net de 12,9 milliards d'euros, en diminution de 0,8 milliard d'euros par rapport au 31 décembre 2016 (13,7 milliards d'euros).

Le ratio endettement financier net/fonds propres s'établit à 0,9 au 30 juin 2017 (0,8 au 31 décembre 2016). L'endettement financier rapporté à la Cafice sur 12 mois glissants s'établit à 2,5 à fin juin 2017 (2,3 au 31 décembre 2016).

La liquidité du Groupe au 30 juin 2017 ressort à 8,5 milliards d'euros (8,7 milliards d'euros au 30 juin 2016 et 10,1 milliards d'euros au 31 décembre 2016). Elle se répartit entre une trésorerie nette gérée de 2,5 milliards d'euros et des lignes de crédit bancaires confirmées non utilisées pour 6,0 milliards d'euros, à échéance 2021.

Excédent (endettement) financier net

(en millions d'euros)	30/06/2017	EFN/CAFICE	30/06/2016	31/12/2016	Variation 30/06/2017 vs 30/06/2016	Variation 30/06/2017 vs 31/12/2016
Concessions	(27 954)	x 6,2	(23 884)	(28 515)	(4 070)	561
VINCI Autoroutes	(21 647)	x 5,7	(19 643)	(22 309)	(2 004)	662
VINCI Airports	(4 092)	x 5,7	(3 826)	(4 295)	(266)	204
VINCI Concessions	(2 215)		(415)	(1 910)	(1 800)	(305)
Contracting	(492)		(94)	872	(398)	(1 364)
VINCI Energies	(846)		(761)	(420)	(85)	(427)
Eurovia	(294)		(258)	159	(36)	(453)
VINCI Construction	648		925	1 133	(277)	(484)
Holdings & divers	12 905		9 588	13 704	3 317	(800)
Total	(15 541)	x 2,5	(14 390)	(13 938)	(1 151)	(1 603)

6. Carnet de commandes du contracting

Au 30 juin 2017, le carnet de commandes des pôles du contracting (VINCI Energies, Eurovia, VINCI Construction) ressort à 30,7 milliards d'euros en hausse de 12 % par rapport au 31 décembre 2016 et de 5 % sur 12 mois.

Le carnet de commandes de VINCI Energies au 30 juin 2017 s'établit à 7,0 milliards d'euros, en hausse de 19 % depuis le début de l'année (France : +16 % ; international : +24 %) et de 8,5 % sur 12 mois (France : +10 % ; international : +7 %). Il représente plus de 8 mois d'activité moyenne du pôle.

Le carnet de commandes d'Eurovia s'élève à 6,3 milliards d'euros, en hausse de 13 % par rapport au 1^{er} janvier 2017 (France : +14 % ; international : +12 %) et de 8 % sur 12 mois (France : +8 % ; international : +8 %). Il représente près de 10 mois d'activité moyenne du pôle.

Le carnet de commandes de VINCI Construction est en progression de 9 % depuis le 31 décembre 2016 (France : +19 % ; international : -1%) à 17,4 milliards d'euros et de 2,5 % sur 12 mois (France : +7,5 % ; international : -3 %). Il représente 15 mois d'activité moyenne du pôle.

Carnet de commandes (*)

(en milliards d'euros)	30/06/2017	dont France	dont International	30/06/2016	31/12/2016
VINCI Energies	7,0	3,8	3,2	6,4	5,9
Eurovia	6,3	2,7	3,6	5,9	5,6
VINCI Construction	17,4	9,6	7,7	16,9	15,9
Total Contracting	30,7	16,1	14,5	29,2	27,4

(*) Données non auditées

7. Acompte sur dividende

Le Conseil d'administration du 27 juillet 2017 a décidé de procéder au versement d'un acompte sur dividende au titre de l'exercice 2017 d'un montant de 0,69 euro par action, en hausse de 9,5 % par rapport à celui versé en 2016 (0,63 euro par action).

Cet acompte sera payé en numéraire le 9 novembre 2017 (date de détachement du coupon : 7 novembre 2017).

8. Principales transactions avec les parties liées

Les principales transactions avec les parties liées sont détaillées dans la note K.26 des comptes consolidés semestriels résumés.

9. Facteurs de risques

Les principaux facteurs de risques auxquels VINCI pourrait être confronté sont détaillés en note C. Facteurs de risques du rapport de gestion du document de référence 2016.

Comptes consolidés semestriels résumés au 30 juin 2017

États financiers consolidés semestriels	13
<hr/>	
Chiffres clés	13
Compte de résultat consolidé de la période	14
État du résultat global consolidé de la période	15
Bilan consolidé	16
Tableau des flux de trésorerie consolidés	18
Variation des capitaux propres consolidés	19
Annexe aux comptes consolidés semestriels	20
<hr/>	

États financiers consolidés semestriels

Chiffres clés

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2017	1 ^{er} semestre 2016	Variation 1 ^{er} semestre 2017/2016	Exercice 2016
Chiffre d'affaires^(*)	18 513	17 619	5,1 %	38 073
Chiffre d'affaires réalisé en France ^(*)	10 974	10 348	6,0 %	22 418
% du chiffre d'affaires ^(*)	59,3 %	58,7 %		58,9 %
Chiffre d'affaires réalisé à l'international ^(*)	7 539	7 271	3,7 %	15 654
% du chiffre d'affaires ^(*)	40,7 %	41,3 %		41,1 %
Résultat opérationnel sur activité	1 883	1 720	9,5 %	4 174
% du chiffre d'affaires ^(*)	10,2 %	9,8 %		11,0 %
Résultat opérationnel courant	1 853	1 702	8,9 %	4 167
Résultat opérationnel	1 846	1 706	8,2 %	4 118
Résultat net - part du Groupe - y compris variations non courantes de la fiscalité différée ^(**)	1 030	920	11,9 %	2 505
% du chiffre d'affaires ^(*)	5,6 %	5,2 %		6,6 %
Résultat net dilué par action y compris variations non courantes de la fiscalité différée (en euros) ^(**)	1,84	1,65	12,0 %	4,48
Résultat net - part du Groupe hors variations non courantes de la fiscalité différée^(**)	1 030	920	11,9 %	2 376
Résultat net dilué par action hors variations non courantes de la fiscalité différée (en euros) ^(**)	1,84	1,65	12,0 %	4,24
Dividende par action (en euros)	0,69 ^(***)	0,63	9,5 %	2,10
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	2 806	2 606	7,7 %	5 966
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(313)	(299)	4,4 %	(558)
Investissements de développement (concessions et PPP)	(557)	(435)	27,9 %	(839)
Cash-flow libre (après investissements)	(128)	(38)	240,6 %	2 948
Capitaux propres y compris intérêts minoritaires	16 859	15 180	1 679	17 006
Endettement financier net	(15 541)	(14 390)	(1 151)	(13 938)

(*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

(**) Les impôts différés du Groupe au 31 décembre 2016 ont été réévalués principalement suite à l'adoption de la loi de finances 2017 en France, qui prévoit un abaissement du taux de l'impôt sur les sociétés de 33,33 % à 28 % pour toutes les sociétés à compter de 2020. Au 31 décembre 2016, l'impact sur le résultat net part du Groupe s'élevait à 129 millions d'euros (soit 0,23 € par action). Au 30 juin 2017, l'évaluation des impôts différés a été réalisée selon les mêmes hypothèses.

(***) Acompte sur dividende qui sera versé le 9 novembre 2017.

Compte de résultat consolidé de la période

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	1 ^{er} semestre 2017	1 ^{er} semestre 2016	Exercice 2016
Chiffre d'affaires^(*)	1-2	18 513	17 619	38 073
Chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires		325	183	475
Chiffre d'affaires total		18 838	17 802	38 547
Produits des activités annexes		101	74	130
Charges opérationnelles	4	(17 055)	(16 156)	(34 503)
Résultat opérationnel sur activité	1-4	1 883	1 720	4 174
Paiements en actions (IFRS 2)	25	(57)	(43)	(118)
Résultat des sociétés mises en équivalence	4-10	34	2	69
Autres éléments opérationnels courants		(7)	23	42
Résultat opérationnel courant	4	1 853	1 702	4 167
Éléments opérationnels non courants	4	(7)	5	(49)
Résultat opérationnel	4	1 846	1 706	4 118
Coût de l'endettement financier brut		(279)	(277)	(551)
Produits financiers des placements de trésorerie		45	15	26
Coût de l'endettement financier net	5	(234)	(262)	(526)
Autres produits et charges financiers	6	18	(21)	(35)
Impôts sur les bénéfices	7	(575)	(483)	(1 013)
<i>dont impact des variations non courantes de la fiscalité différée^(**)</i>		-	-	129
Résultat net		1 055	940	2 545
Résultat net - part des intérêts minoritaires		25	20	39
Résultat net - part du Groupe		1 030	920	2 505
Résultat net par action <i>(en euros)</i>	8	1,86	1,66	4,52
Résultat net dilué par action <i>(en euros)</i>	8	1,84	1,65	4,48
Résultat net - part du Groupe, hors variations non courantes de la fiscalité différée^(**)		1 030	920	2 376
Résultat net dilué par action hors variations non courantes de la fiscalité différée <i>(en euros)</i> ^(**)		1,84	1,65	4,24

^(*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

^(**) Les impôts différés du Groupe au 31 décembre 2016 ont été réévalués principalement suite à l'adoption de la loi de finances 2017 en France, qui prévoit un abaissement du taux de l'impôt sur les sociétés de 33,33 % à 28 % pour toutes les sociétés à compter de 2020. Au 31 décembre 2016, l'impact sur le résultat net part du Groupe s'élevait à 129 millions d'euros (soit 0,23 € par action). Au 30 juin 2017, l'évaluation des impôts différés a été réalisée selon les mêmes hypothèses.

État du résultat global consolidé de la période

	1 ^{er} semestre 2017			1 ^{er} semestre 2016			Exercice 2016		
	Part du Groupe	Part des intérêts minoritaires	Total	Part du Groupe	Part des intérêts minoritaires	Total	Part du Groupe	Part des intérêts minoritaires	Total
<i>(en millions d'euros)</i>									
Résultat net	1 030	25	1 055	920	20	940	2 505	39	2 545
Écarts de conversion	(147)	(9)	(156)	1	(1)	-	52	4	56
Variations de juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie et d'investissement net ^(*)	51	1	52	(1)	-	(1)	33	-	33
Impôts ^(**)	(17)	-	(17)	-	-	-	(12)	-	(12)
Quote-part des sociétés mises en équivalence, nets	49	-	49	(30)	-	(30)	26	-	26
Autres éléments du résultat global pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net	(64)	(8)	(73)	(29)	(1)	(30)	99	4	103
Gains et pertes actuariels sur engagements de retraite	33	-	33	(126)	-	(126)	(149)	-	(149)
Impôts	(18)	-	(18)	32	-	32	31	-	31
Quote-part des sociétés mises en équivalence, nets	(1)	-	(1)	-	-	-	-	-	-
Autres éléments du résultat global ne pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net	14	-	14	(93)	-	(93)	(118)	-	(118)
Total autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres	(51)	(8)	(59)	(122)	(1)	(123)	(19)	4	(15)
Résultat global	979	17	996	798	19	817	2 486	43	2 529

(*) Les variations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie sont comptabilisées en capitaux propres pour la part efficace de la couverture.

Les gains et pertes accumulés en capitaux propres sont rapportés en résultat au moment où le flux de trésorerie couvert impacte le résultat.

(**) Effets d'impôt liés aux variations de juste valeur des instruments financiers de couverture de flux de trésorerie (part efficace).

Bilan consolidé

Actif

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Actifs non courants				
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	12	26 463	24 315	26 691
Goodwill	9	8 193	7 644	8 113
Autres immobilisations incorporelles		413	389	409
Immobilisations corporelles	14	4 359	4 313	4 468
Participations dans les sociétés mises en équivalence	10	1 500	1 457	1 505
Autres actifs financiers non courants	11-13	1 146	875	881
Instruments dérivés actifs non courants		660	877	721
Impôts différés actifs		237	313	228
Total actifs non courants		42 972	40 183	43 016
Actifs courants				
Stocks et travaux en cours	15	946	1 029	935
Clients et autres débiteurs	15	11 638	10 835	11 422
Autres actifs courants d'exploitation	15	4 823	4 772	5 099
Autres actifs courants hors exploitation		49	32	55
Actifs d'impôt exigible		268	125	167
Autres actifs financiers courants		29	29	35
Instruments dérivés actifs courants		265	337	370
Actifs financiers de gestion de trésorerie	21	153	166	154
Disponibilités et équivalents de trésorerie	21	4 784	4 358	6 678
Total actifs courants		22 954	21 683	24 915
Actifs destinés à la vente		-	197	-
Total actifs		65 925	62 062	67 931

Bilan consolidé

Passif

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Capitaux propres				
Capital social	18.1	1 483	1 487	1 473
Primes liées au capital		9 660	9 351	9 463
Titres autodétenus	18.2	(1 893)	(1 874)	(1 581)
Réserves consolidées		7 046	6 208	5 549
Réserves de conversion		(72)	54	88
Résultat net - part du Groupe		1 030	920	2 505
Opérations reconnues directement en capitaux propres	18.3	(924)	(1 107)	(1 032)
Capitaux propres - part du Groupe		16 329	15 039	16 465
Intérêts minoritaires		531	141	541
Total capitaux propres		16 859	15 180	17 006
Passifs non courants				
Provisions non courantes	16	982	1 069	945
Provisions pour avantages du personnel	24	1 628	1 631	1 653
Emprunts obligataires	20	13 428	11 115	12 496
Autres emprunts et dettes financières	20	2 657	3 539	3 769
Instruments dérivés passifs non courants		253	171	203
Autres passifs non courants		133	139	135
Impôts différés passifs		1 879	1 734	1 910
Total passifs non courants		20 959	19 399	21 110
Passifs courants				
Provisions courantes	15	4 065	3 986	4 172
Fournisseurs	15	7 345	7 121	7 740
Autres passifs courants d'exploitation	15	11 014	10 565	11 838
Autres passifs courants hors exploitation		395	319	480
Passifs d'impôt exigible		221	189	190
Instruments dérivés passifs courants		169	184	166
Dettes financières courantes	20	4 897	5 120	5 229
Total passifs courants		28 106	27 483	29 815
Passifs détenus en vue de la vente				
		-	-	-
Total passifs et capitaux propres		65 925	62 062	67 931

Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)	Notes	1 ^{er} semestre 2017	1 ^{er} semestre 2016	Exercice 2016
Résultat net consolidé de la période (y compris intérêts minoritaires)		1 055	940	2 545
Dotations aux amortissements		1 039	987	2 003
Dotations (reprises) aux provisions et dépréciations (nettes)		22	2	52
Paiements en actions (IFRS 2) et autres retraitements		(6)	(33)	15
Résultat sur cessions		(36)	(20)	(80)
Variations de juste valeur des instruments financiers		4	10	6
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence et dividendes des sociétés non consolidées		(35)	(7)	(76)
Coûts d'emprunt immobilisés		(45)	(18)	(36)
Coût de l'endettement financier net comptabilisé	5	234	262	526
Charges d'impôt (y compris impôts différés) comptabilisées		575	483	1 013
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	1	2 806	2 606	5 966
Variations du BFR liées à l'activité et des provisions courantes	15.1	(1 130)	(1 137)	23
Impôts payés		(693)	(495)	(1 213)
Intérêts financiers nets payés		(328)	(331)	(525)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		85	54	94
Flux de trésorerie liés à l'activité	I	741	697	4 346
<i>Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles</i>		<i>(380)</i>	<i>(350)</i>	<i>(706)</i>
<i>Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</i>		<i>68</i>	<i>51</i>	<i>148</i>
Investissements opérationnels (nets de cessions)	1	(313)	(299)	(558)
Cash-flow opérationnel	1	429	398	3 787
<i>Investissements en immobilisations du domaine concédé (nets de subventions reçues)</i>		<i>(557)</i>	<i>(421)</i>	<i>(824)</i>
<i>Créances financières (contrats de PPP et autres)</i>		<i>-</i>	<i>(14)</i>	<i>(15)</i>
Investissements de développement (concessions et PPP)	1	(557)	(435)	(839)
Cash-flow libre (après investissements)	1	(128)	(38)	2 948
<i>Acquisition de titres de participation (consolidés et non consolidés) ⁽¹⁾</i>		<i>(222)</i>	<i>(684)</i>	<i>(2 579)</i>
<i>Cession de titres de participation (consolidés et non consolidés) ⁽²⁾</i>		<i>3</i>	<i>48</i>	<i>172</i>
<i>Incidence nette des variations de périmètre</i>		<i>21</i>	<i>(423)</i>	<i>(1 039)</i>
Investissements financiers nets		(197)	(1 059)	(3 446)
Autres ⁽³⁾		(311)	21	67
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements	II	(1 378)	(1 773)	(4 777)
Augmentations, réductions de capital et rachat d'autres instruments de capitaux propres		207	322	440
Opérations sur actions propres	18.2	(366)	(348)	(562)
Augmentations et réductions de capital des filiales souscrites par des tiers		-	1	197
Acquisitions/cessions d'intérêts minoritaires (sans prise/perte de contrôle)		(2)	(2)	(7)
Dividendes payés	19	(840)	(719)	(1 084)
- aux actionnaires de VINCI SA		(814)	(703)	(1 052)
- aux minoritaires des sociétés intégrées		(26)	(17)	(32)
Encaissements liés aux nouveaux emprunts à long terme		2 552	930	2 458
Remboursements d'emprunts à long terme		(2 394)	(791)	(2 107)
Variation des actifs de gestion de trésorerie et autres dettes financières courantes		(223)	(80)	484
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	III	(1 065)	(686)	(182)
Autres variations ⁽⁴⁾	IV	(26)	440	1 164
Variation de la trésorerie nette	I+II+III+IV	(1 728)	(1 322)	551
Trésorerie nette à l'ouverture		5 628	5 077	5 077
Trésorerie nette à la clôture	21	3 900	3 755	5 628
Variation des actifs de gestion de trésorerie et autres dettes financières courantes		223	80	(484)
(Émission) remboursement d'emprunts		(158)	(139)	(350)
Autres variations ⁽⁴⁾		61	(573)	(1 219)
Variation de l'endettement financier net		(1 603)	(1 954)	(1 502)
Endettement financier net en début de période		(13 938)	(12 436)	(12 436)
Endettement financier net en fin de période	20	(15 541)	(14 390)	(13 938)

(1) Dont, au cours du 1^{er} semestre 2017, acquisition de Novabase IMS pour 41 millions d'euros.

En 2016, acquisitions des sociétés Lamsac, Aerodom, Aéroports de Lyon et J&P Richardson pour respectivement 1 273, 411, 535 et 62 millions d'euros ainsi que les mises de fonds dans les sociétés concessionnaires portant les aéroports du Kansai et de Santiago du Chili pour respectivement 149 et 13 millions d'euros.

(2) Comprenant en 2016 la cession, en septembre, de la participation résiduelle du Groupe au capital d'Infra Foch Topco (ex - VINCI Park).

(3) Dont un prêt actionnaire accordé à LISEA pour 256 millions d'euros.

(4) Incluant les dettes des entités intégrées au cours de la période à leurs dates d'acquisition respectives. En 2016, cela concernait notamment Lamsac, Aerodom, Aéroports de Lyon et J&P Richardson.

Variation des capitaux propres consolidés

Capitaux propres - part du Groupe										
(en millions d'euros)	Capital social	Primes liées au capital	Titres auto-détenus	Réserves consolidées	Résultat net	Réserves de conversion	Opérations reconnues directement en capitaux propres	Total part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres au 01/01/2016	1 471	9 044	(1 534)	5 024	2 046	31	(962)	15 119	137	15 256
Résultat net de la période	-	-	-	-	920	-	-	920	20	940
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés contrôlées	-	-	-	-	-	1	(94)	(93)	(1)	(93)
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés mises en équivalence	-	-	-	-	-	22	(52)	(30)	-	(30)
Résultat global de la période	-	-	-	-	920	23	(145)	798	19	817
Augmentation de capital	16	306	-	-	-	-	-	322	1	323
Réduction de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	(340)	(8)	-	-	-	(348)	-	(348)
Affectation du résultat et dividendes distribués	-	-	-	1 343	(2 046)	-	-	(703)	(17)	(719)
Paiements en actions (IFRS 2)	-	-	-	29	-	-	-	29	-	29
Incidence des acquisitions ou cessions d'intérêts minoritaires postérieures à la prise de contrôle	-	-	-	4	-	-	-	4	-	4
Variations de périmètre	-	-	-	(2)	-	-	2	-	1	1
Divers	-	-	-	(182)	-	-	(1)	(183)	-	(183)
Capitaux propres au 30/06/2016	1 487	9 351	(1 874)	6 208	920	54	(1 107)	15 039	141	15 180
Résultat net de la période	-	-	-	-	1 585	-	-	1 585	20	1 605
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés contrôlées	-	-	-	-	-	50	(2)	48	4	53
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés mises en équivalence	-	-	-	-	-	(20)	75	55	-	55
Résultat global de la période	-	-	-	-	1 585	31	72	1 688	24	1 712
Augmentation de capital	6	112	-	-	-	-	-	118	196	314
Réduction de capital	(20)	-	507	(487)	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	(213)	(1)	-	-	-	(214)	-	(214)
Affectation du résultat et dividendes distribués	-	-	-	(349)	-	-	-	(349)	(16)	(365)
Paiements en actions (IFRS 2)	-	-	-	50	-	-	-	50	-	50
Incidence des acquisitions ou cessions d'intérêts minoritaires postérieures à la prise de contrôle	-	-	-	(31)	-	-	-	(31)	(2)	(33)
Variations de périmètre	-	-	-	(3)	-	1	1	-	200	200
Divers	-	-	-	162	-	1	2	165	(4)	161
Capitaux propres au 31/12/2016	1 473	9 463	(1 581)	5 549	2 505	88	(1 032)	16 465	541	17 006
Résultat net de la période	-	-	-	-	1 030	-	-	1 030	25	1 055
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés contrôlées	-	-	-	-	-	(147)	49	(98)	(8)	(107)
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés mises en équivalence	-	-	-	-	-	(14)	62	48	-	48
Résultat global de la période	-	-	-	-	1 030	(161)	111	979	17	996
Augmentation de capital	9	197	-	-	-	-	-	207	-	207
Réduction de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	(313)	(53)	-	-	-	(366)	-	(366)
Affectation du résultat et dividendes distribués	-	-	-	1 692	(2 505)	-	-	(814)	(26)	(840)
Paiements en actions (IFRS 2)	-	-	-	39	-	-	-	39	-	39
Incidence des acquisitions ou cessions d'intérêts minoritaires postérieures à la prise de contrôle	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	(1)
Variations de périmètre	-	-	-	(2)	-	2	-	-	-	-
Divers	-	-	-	(178)	-	-	(3)	(181)	-	(182)
Capitaux propres au 30/06/2017	1 483	9 660	(1 893)	7 046	1 030	(72)	(924)	16 329	531	16 859

Annexe aux comptes consolidés semestriels

A.	Principes généraux et recours aux estimations	22
B.	Évolution du périmètre de consolidation	26
C.	Indicateurs financiers par pôle et zone géographique	27
1.	Informations sectorielles par branche et pôle	27
2.	Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique	34
3.	Réconciliation des capitaux engagés avec les états financiers	35
D.	Principales composantes du compte de résultat	36
4.	Résultat opérationnel	36
5.	Coût de l'endettement financier net	37
6.	Autres produits et charges financiers	37
7.	Impôts sur les bénéfices	37
8.	Résultat par action	37
E.	Données relatives aux participations du Groupe	39
9.	Goodwill	39
10.	Participations dans les sociétés mises en équivalence : entreprises associées et coentreprises	40
11.	Autres actifs financiers non courants	41
F.	Contrats de concessions et PPP	42
12.	Immobilisations incorporelles du domaine concédé	42
13.	Créances financières PPP (sociétés contrôlées)	44
G.	Autres composantes du bilan et engagements liés à l'activité	45
14.	Immobilisations corporelles	45
15.	Besoin en fonds de roulement et provisions courantes	45
16.	Provisions non courantes	46
17.	Autres obligations contractuelles à caractère opérationnel et autres engagements donnés et reçus	47
H.	Capitaux propres	48
18.	Informations relatives aux capitaux propres	48
19.	Dividendes	49
I.	Financement et gestion des risques financiers	50
20.	Données relatives à l'endettement financier net	50
21.	Informations relatives à la trésorerie nette gérée et aux ressources disponibles	52
22.	Informations relatives à la gestion des risques financiers	53
23.	Valeur comptable et juste valeur des actifs et passifs financiers par catégorie comptable	54
J.	Avantages du personnel et paiements en actions	56
24.	Provisions pour avantages du personnel	56
25.	Paiements en actions	56

K. Autres notes	59
26. Transactions avec les parties liées	59
27. Note sur les litiges	59
28. Événements postérieurs à la clôture	60
L. Autres règles et méthodes de consolidation	61

A. Principes généraux et recours aux estimations

1. Principes généraux

Les principes comptables retenus au 30 juin 2017 sont conformes à ceux retenus pour les états financiers consolidés au 31 décembre 2016, à l'exception des normes et/ou amendements adoptés par l'Union européenne, applicables de façon obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2017^(*) (voir ci-dessous).

Les comptes consolidés semestriels résumés du Groupe au 30 juin 2017 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ils ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 27 juillet 2017. S'agissant de comptes consolidés résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour des comptes annuels et doivent donc être lus en relation avec les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. Ces derniers sont présentés dans le document de référence 2016 D.17-0109 qui a été déposé auprès de l'AMF le 24 février 2017.

Les états financiers consolidés du Groupe sont présentés en millions d'euros, sans décimale. Les arrondis au million d'euros le plus proche peuvent, dans certains cas de figure, conduire à des écarts non matériels au niveau des totaux et des sous-totaux figurant dans les tableaux.

Normes et interprétations nouvelles applicables à compter du 1^{er} janvier 2017

Aucune nouvelle norme ou amendement de norme ne s'applique de façon obligatoire pour la première fois à compter du 1^{er} janvier 2017 au sein de l'Union européenne.

Normes et interprétations adoptées par l'IASB mais non encore applicables au 30 juin 2017

Le Groupe n'a anticipé aucune des nouvelles normes et interprétations mentionnées ci-après qui pourraient le concerner et dont l'application n'est pas obligatoire au 1^{er} janvier 2017 :

- IFRS 9 « Instruments financiers » ;
- IFRS 15 « Produits des activités ordinaires obtenus de contrats conclus avec des clients » ;
- IFRS 16 « Contrats de location » ;
- Amendements à IAS 7 « Initiative concernant les informations à fournir » ;
- Amendements à IAS 12 « Comptabilisation d'impôts différés actifs au titre de pertes non réalisées » ;
- Amendements à IFRS 2 « Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions » ;
- Améliorations annuelles, cycle 2014-2016 ;
- IFRIC 22 « Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée » ;
- IFRIC 23 « Incertitudes relatives à l'impôt sur le résultat ».

Une étude des impacts et des conséquences pratiques de l'application de ces normes, amendements de normes et interprétations est en cours.

IFRS 15 « Produits des activités ordinaires issus de contrats clients » (ou reconnaissance du revenu) est la nouvelle norme IFRS régissant les principes de comptabilisation du chiffre d'affaires. Elle remplace les normes IAS 11 « Contrats de construction » et IAS 18 « Produits des activités ordinaires » ainsi que les différentes interprétations existantes, notamment IFRIC 15 « Contrats de construction de biens immobiliers ».

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette norme, le Groupe a procédé à une analyse approfondie des implications qualitatives et quantitatives et à l'identification des principales différences de méthodes de comptabilisation et de reconnaissance du chiffre d'affaires au titre de ses deux principaux métiers, Concessions et Contracting.

Au niveau des pôles du Contracting (VINCI Construction, Eurovia et VINCI Energies), l'analyse conduite par le Groupe a porté sur un portefeuille de contrats représentatif des opérations significatives et des modes de contractualisation de chaque pôle et division en France comme à l'international. Cette analyse a confirmé que la majorité des contrats de construction et de services est constituée d'une seule obligation de performance dont le transfert du contrôle s'effectue progressivement. L'avancement est déterminé sur la base d'un avancement par les coûts ou sur la base d'un avancement physique, notamment chez VINCI Construction. Pour les contrats dont l'avancement est basé sur une mesure de l'avancement physique, la mise en place de la norme ne conduirait pas à la comptabilisation d'un impact majeur ou significatif. Par ailleurs, le Groupe a procédé à l'analyse des avances reçues des clients. L'analyse effectuée a permis de conclure que les avances reçues par le Groupe dans l'activité Contracting ont avant tout pour vocation à sécuriser et limiter le risque de non recouvrement des travaux réalisés pour le compte du client ou sont issues d'obligations comme en France dans certains marchés publics. Les mécanismes d'avance n'ont ainsi pas pour objectif premier de répondre aux besoins de financement des filiales du Groupe. Enfin, ces avances reçues, sont consommées sur des durées relativement courtes.

Dans la branche Concessions, une grille d'analyse a été mise en place pour identifier les divergences éventuelles entre le modèle actuel IFRIC 12 de comptabilisation du chiffre d'affaires et les nouvelles références à IFRS 15. À ce stade, le Groupe estime que la méthode de reconnaissance des produits issus des contrats de concession suivant le modèle incorporel ne sera pas remise en cause par IFRS 15.

Le Groupe finalisera ces analyses avant la fin de l'année 2017 dans l'objectif de quantifier les impacts qui ne devraient pas être majeurs et d'être en mesure de fournir les nouvelles informations à fournir en annexes.

^(*) Disponibles sur le site : http://ec.europa.eu/finance/company-reporting/ifrs-financial-statements/index_fr.htm

IFRS 9, Instruments financiers, propose de nouvelles dispositions quant à la classification et l'évaluation des actifs financiers basées sur le modèle de gestion de l'entreprise et des caractéristiques contractuelles des actifs financiers.

La norme fera évoluer les modalités de dépréciation des actifs financiers du Groupe puisque IFRS 9 impose un modèle désormais basé sur les pertes attendues. Les dispositions relatives à la comptabilité de couverture devraient être plus favorables au Groupe puisque la norme vise à mettre en concordance la comptabilité et la politique de gestion des risques menée par le Groupe.

VINCI ne s'attend pas à avoir d'impacts significatifs sur le classement et l'évaluation de ses actifs financiers. Le Groupe estime à date que les relations de couvertures existantes et efficaces répondent aux dispositions d'IFRS 9. Des travaux sont en cours, notamment, concernant l'évaluation des pertes attendues des créances et les discussions du Board relatives aux modifications de dette.

La norme IFRS 16 relative aux contrats de location modifie le mode de comptabilisation des contrats de location par les preneurs. Alors que selon les dispositions d'IAS 17, le traitement comptable des contrats de location est déterminé sur l'appréciation du transfert des risques et avantages liés à la propriété de l'actif, IFRS 16 impose un mode de comptabilisation unique des contrats par les preneurs impactant le bilan d'une façon similaire aux contrats de location financement. Quelques exemptions à ce mode de comptabilisation sont prévues par la norme pour les contrats de courte durée ou pour des actifs loués de faible valeur. Les dispositions comptables applicables aux bailleurs évoluent peu dans la nouvelle norme.

Le Groupe a lancé le recensement des informations nécessaires aux simulations d'impacts afin de déterminer, notamment, la méthode de transition qui sera retenue.

Le Groupe suit l'ensemble des discussions de place relatives à la mise en œuvre de ces trois normes majeures et adaptera ses travaux en fonction de leurs conclusions.

2. Méthodes de consolidation

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 10, les sociétés dont le Groupe détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote en assemblée générale, au Conseil d'administration ou au sein de l'organe de direction équivalent, lui conférant le pouvoir de diriger leurs politiques opérationnelles et financières, sont généralement réputées contrôlées et consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Pour la détermination du contrôle, VINCI réalise une analyse approfondie de la gouvernance établie et des droits détenus par les autres actionnaires. Lorsque nécessaire, une analyse des instruments détenus par le Groupe ou par des tiers (droits de vote potentiels, instruments dilutifs, instruments convertibles...) qui, en cas d'exercice, pourraient modifier le type d'influence exercée par chacune des parties, est également effectuée.

Pour certaines sociétés de projet d'infrastructures en concession ou en contrat de partenariat public-privé dans lesquelles VINCI n'est pas seul investisseur en capital, outre l'analyse de la gouvernance établie avec chaque partenaire, le Groupe peut être amené à étudier les caractéristiques des contrats de sous-traitance afin de vérifier qu'ils ne confèrent pas de pouvoirs additionnels susceptibles d'aboutir à une situation de contrôle de fait. Cela concerne le plus souvent les contrats de construction et les contrats d'exploitation/maintenance des ouvrages concédés.

Une analyse est menée en cas d'occurrence d'événement spécifique susceptible d'avoir un impact sur le niveau de contrôle exercé par le Groupe (modification de la répartition du capital d'une entité, de sa gouvernance, exercice d'un instrument financier dilutif...).

Selon les dispositions de la norme IFRS 11, les partenariats du Groupe sont classés en deux catégories (coentreprises et activités conjointes) selon la nature des droits et obligations détenus par chacune des parties. Cette classification est généralement établie par la forme légale du véhicule juridique employé pour porter le projet.

La plupart des partenariats de la branche contracting correspondent à des activités conjointes de par la forme légale des structures juridiques employées, comme en France, où les parties ont généralement recours à la société en participation (SEP) pour contractualiser leurs activités de travaux en partenariat.

Dans certains cas, lorsque les faits et circonstances démontrent que les activités d'une entreprise reviennent à fournir une production aux parties, la nature d'activité conjointe est avérée même lorsque la forme légale du véhicule juridique n'établit pas de transparence entre le patrimoine des coparticipants et celui du partenariat. En effet, cela indique que les parties ont droit, en substance, à la quasi-totalité des avantages économiques associés aux actifs de l'entreprise et qu'elles en règleront les passifs.

Pour le groupe VINCI, cette situation concerne notamment certains postes d'enrôbage détenus par Eurovia destinés à ses activités de construction et de rénovation d'infrastructures routières.

Les partenariats français de co-promotion immobilière contractualisés sous la forme de SCCV (société civile de construction vente) correspondent à des coentreprises selon la norme IFRS 11 et sont consolidés selon la méthode de la mise en équivalence.

Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable. Elles sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence conformément aux dispositions de la norme IAS 28. L'influence notable est présumée lorsque la participation du Groupe est supérieure ou égale à 20 %. Elle peut néanmoins être avérée dans des cas de pourcentages de détention inférieurs, notamment lorsque le Groupe est représenté au Conseil d'administration ou dans tout organe de gouvernance équivalent, participant ainsi à l'élaboration des politiques opérationnelles et financières de l'entité ainsi qu'à ses orientations stratégiques. Cela s'applique aux participations détenues par le Groupe dans Aéroports de Paris (ADP) et CFE.

Le périmètre de consolidation du Groupe n'inclut pas de filiales comprenant des intérêts minoritaires, ni de coentreprises ou entreprises associées individuellement significatives. Cette appréciation est fondée sur l'incidence de ces intérêts sur la performance financière, le bilan consolidé et les flux de trésorerie du Groupe. VINCI ne détient pas non plus d'intérêt dans des entités structurées telles que définies par la norme IFRS 12.

Les comptes consolidés de VINCI regroupent les états financiers des sociétés dont le chiffre d'affaires est supérieur à 2 millions d'euros, ainsi que ceux des entités de chiffre d'affaires inférieur lorsque leur impact est significatif sur certains indicateurs du bilan et du compte de résultat du Groupe.

3. Règles et méthodes d'évaluation

3.1 Recours à des estimations

L'établissement des états financiers selon le référentiel IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers.

Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les comptes consolidés semestriels de la période ont été établis par référence à l'environnement immédiat, notamment pour les estimations présentées ci-après :

- évaluation du résultat à l'avancement des contrats de construction ;
- évaluations retenues pour les tests de perte de valeur ;
- valorisation des paiements en actions (charge IFRS 2) ;
- évaluation des engagements de retraite ;
- évaluation des provisions ;
- détermination des taux d'actualisation retenus pour mettre en œuvre les tests de dépréciation d'actifs (IAS 36) et pour actualiser les provisions (IAS 37) et les engagements liés aux avantages du personnel (IAS 19) ;
- valorisation de certains instruments financiers à la juste valeur ;
- évaluation de la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis lors de regroupements d'entreprises.

3.2 Évaluation de la juste valeur

Le Groupe a principalement recours à la juste valeur pour l'évaluation, sur une base récurrente au bilan, des instruments dérivés, de la trésorerie, des équivalents de trésorerie, des actifs financiers disponibles à la vente, des actifs financiers de gestion de trésorerie et des actifs et passifs identifiables acquis lors de regroupements d'entreprises. Les justes valeurs des autres instruments financiers (instruments de dette et prêts et créances au coût amorti notamment) sont communiquées en note 1.23 Valeur comptable et juste valeur des actifs et passifs financiers par catégorie comptable.

La juste valeur correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale. Elle est constatée sur le marché principal de l'actif ou du passif (ou le plus avantageux en cas d'absence de marché principal), c'est-à-dire celui qui offre le plus grand volume et le meilleur niveau d'activité. La juste valeur des instruments financiers dérivés intègre une évaluation du « risque de contrepartie » pour les instruments dérivés actifs et du « risque de crédit propre » pour les instruments dérivés passifs.

Pour déterminer ces justes valeurs, le Groupe utilise les méthodes d'évaluation suivantes :

- approches de marché, fondées sur des prix ou transactions de marché observables ;
- approches par le revenu, qui convertissent la somme de flux de trésorerie futurs en un montant unique actualisé ;
- approches par les coûts, qui prennent en considération l'obsolescence physique, technologique et économique de l'actif évalué.

Les justes valeurs sont hiérarchisées selon trois niveaux :

- niveau 1 : prix cotés sur un marché actif. Les valeurs mobilières de placement, certains actifs financiers disponibles à la vente et les emprunts obligataires cotés sont valorisés ainsi.
- niveau 2 : modèle interne avec des paramètres observables à partir de techniques de valorisation interne : ces techniques font appel aux méthodes de calcul mathématique usuelles intégrant des données observables sur les marchés (cours à terme, courbe de taux...). Le calcul de la juste valeur de la plupart des instruments financiers dérivés (swaps, caps, floors...) négociés de gré à gré est opéré sur la base de modèles communément utilisés par les intervenants pour évaluer ces instruments financiers. Les valorisations d'instruments dérivés calculées en interne font l'objet à chaque trimestre de contrôles de cohérence avec celles transmises par les contreparties.
- niveau 3 : modèle interne avec paramètres non observables : ce modèle s'applique notamment aux relations clients et aux contrats acquis lors de regroupements d'entreprises ainsi qu'aux titres de participation non cotés, lesquels sont valorisés à leur coût d'acquisition majoré des coûts de transaction, en l'absence de marché actif.

3.3 Règles et méthodes d'évaluation spécifiques appliquées par le Groupe dans le cadre des arrêts intermédiaires

3.3.1 Saisonnalité de l'activité

Le 1^{er} semestre de l'exercice est marqué par une saisonnalité de l'activité dans la plupart des métiers du Groupe et plus particulièrement dans :

- les travaux routiers, par un volume d'activité inférieur à celui de la seconde partie de l'année, du fait des conditions climatiques ;
- les sociétés de concessions autoroutières, dont le volume de trafic au 1^{er} semestre est inférieur à celui du 2^e semestre, étant donné le niveau élevé de trafic des véhicules légers durant la période estivale.

Au cours des derniers exercices, le chiffre d'affaires du 1^{er} semestre a représenté entre 46 % et 47 % du chiffre d'affaires de l'année.

Le niveau du chiffre d'affaires et celui des résultats du 1^{er} semestre ne peuvent donc pas être extrapolés à l'ensemble de l'exercice.

La saisonnalité de l'activité se traduit également par une consommation de la trésorerie d'exploitation au 1^{er} semestre, en raison du moindre niveau des encaissements durant cette période et du profil de dégagement du cash-flow opérationnel, dont une grande partie est réalisée au 2^e semestre.

L'impact des facteurs saisonniers n'a fait l'objet d'aucune correction sur les comptes consolidés semestriels du Groupe.

Les produits et charges des activités ordinaires que le Groupe perçoit ou supporte de façon saisonnière, cyclique ou occasionnelle sont pris en compte selon des règles identiques à celles retenues pour la clôture annuelle. Ils ne sont ni anticipés, ni différés à la date de l'arrêt semestriel.

Les charges et produits facturés sur une base annuelle (par exemple les redevances de brevets et licences) sont pris en compte sur la base d'une estimation annuelle au prorata de la période écoulée.

Les risques nés dans le semestre sont provisionnés dans les comptes de la période. En particulier, dans le cas de contrats déficitaires, les pertes à terminaison connues au cours du 1^{er} semestre sont provisionnées en totalité.

3.3.2 Évaluation de la charge d'impôt

La charge d'impôt du premier semestre est déterminée en appliquant au résultat avant impôt le taux d'impôt effectif estimé pour l'exercice 2017 (y compris impôts différés). Ce taux peut être ajusté des incidences fiscales liées aux éléments à caractère inhabituel de la période.

3.3.3 Engagements de retraite

Il n'est pas effectué de nouveau calcul actuariel complet à la clôture des comptes consolidés semestriels. La charge du semestre au titre des engagements de retraite est égale à la moitié de la charge calculée au titre de 2017 sur la base des hypothèses actuarielles du 31 décembre 2016. Les impacts liés aux variations d'hypothèses sur les avantages postérieurs à l'emploi intervenues au 1^{er} semestre 2017 (taux d'actualisation et taux d'inflation à long terme) sont comptabilisés en « Autres éléments du résultat global ».

B. Évolution du périmètre de consolidation

Les principaux mouvements de la période concernent la création ou l'acquisition de sociétés de projets portant de nouveaux contrats de concessions ainsi que des acquisitions dans le cadre du développement du Groupe à l'international notamment chez VINCI Energies avec l'acquisition de Novabase IMS et d'autres sociétés lui permettant de renforcer ses positions en Europe.

Les autres mouvements sont essentiellement liés à des restructurations juridiques au sein du périmètre du Groupe.

(en nombre de sociétés)	30/06/2017			30/06/2016			31/12/2016		
	Total	France	International	Total	France	International	Total	France	International
Filiales en intégration globale	1 927	1 113	814	1 873	1 115	758	1 891	1 121	770
Coentreprises ^(*)	155	103	52	153	105	48	167	116	51
Entreprises associées ^(*)	41	21	20	46	22	24	40	21	19
Total	2 123	1 237	886	2 072	1 242	830	2 098	1 258	840

(*) Sociétés consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

1. Acquisition de la société Novabase IMS

En janvier 2017, VINCI Energies a finalisé l'acquisition de la société portugaise Novabase IMS (renommée Axianseu Digital Solutions SA) leader de l'intégration de systèmes d'information et de l'infogérance.

Le prix d'acquisition s'est élevé à 41 millions d'euros, dont un goodwill provisoirement évalué à 32 millions d'euros à la date de prise de contrôle. Novabase IMS est consolidée selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés de VINCI depuis janvier 2017.

2. Acquisitions et cessions des périodes antérieures

Les principales acquisitions de l'exercice 2016 ont concerné VINCI Highways (Lamsac), VINCI Airports (Aerodom et Aéroports de Lyon) et VINCI Energies (J&P Richardson Industries Pty Limited).

Pour ces sociétés, VINCI a procédé à l'évaluation de la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis conformément aux dispositions de la norme IFRS 3. Les valeurs attribuées aux actifs et passifs identifiables acquis aux dates de prise de contrôle en 2016, n'ont pas fait l'objet d'ajustements significatifs au 1^{er} semestre 2017. Au 30 juin 2017, l'allocation des prix d'acquisition s'est traduite par la reconnaissance :

- d'un goodwill provisoire de 247 millions d'euros pour Lamsac ;
- d'un goodwill de 266 millions d'euros pour Aerodom ;
- d'un goodwill provisoire de 234 millions d'euros pour Aéroports de Lyon ;
- d'un goodwill de 56 millions d'euros pour J&P Richardson Industries Pty Limited.

En septembre 2016, VINCI a finalisé la cession de sa participation résiduelle de 24,6 % au capital d'Infra Foch Topco (holding détenant Indigo, ex-VINCI Park) à Ardian Infrastructures et Crédit Agricole Assurances.

Ces opérations sont détaillées dans la note B.2. Évolution du périmètre de consolidation du document de référence 2016.

C. Indicateurs financiers par pôle et zone géographique

1. Informations sectorielles par branche et pôle

L'information sectorielle est présentée par pôle, conformément à l'organisation du reporting interne du Groupe.

Le Groupe est structuré en deux grandes branches d'activités, les concessions et le contracting, chaque branche est elle-même structurée en pôles de métiers :

Branche concessions

- VINCI Autoroutes : concessions autoroutières en France (ASF, Escota, Cofiroute, Arcour et Arcos).
- VINCI Airports : concessions de plates-formes aéroportuaires au Portugal, en France, au Cambodge, au Chili, en République dominicaine et au Japon.
- Autres concessions : VINCI Highways (infrastructures autoroutières et routières à l'international), VINCI Railways (infrastructures ferroviaires), VINCI Stadium (quatre stades en France, un à Londres).

Branche contracting

- VINCI Energies : industrie, infrastructures, ingénierie et travaux, facility management, technologies de l'information et de la communication.
- Eurovia : construction et maintenance d'infrastructures routières, autoroutières et ferroviaires, travaux d'aménagement urbain, production de matériaux (enrobés), carrières, services.
- VINCI Construction : conception et construction d'ouvrages de bâtiment (immobilier résidentiel, immobilier d'entreprise) et de génie civil, génie civil spécialisé, travaux hydrauliques, grands projets.

VINCI Immobilier, en charge des activités de promotion immobilière (immobilier résidentiel, immobilier d'entreprise), est directement rattaché au holding VINCI.

1.1 Informations sectorielles par branche

Les données ci-dessous sont présentées aux bornes des branches et des pôles concernés, avant élimination à leur niveau des opérations réalisées avec le reste du Groupe.

1^{er} semestre 2017

<i>(en millions d'euros)</i>	Contracting					VINCI Immobilier et holdings	Éliminations	Total
	Concessions	VINCI Energies	Eurovia	VINCI Construction	Total			
Compte de résultat								
Chiffre d'affaires ^(*)	3 223	5 061	3 494	6 550	15 104	388	(203)	18 513
Chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires	421	-	-	-	-	-	(96) ^(**)	325
Chiffre d'affaires total	3 644	5 061	3 494	6 550	15 104	388	(298)	18 838
Résultat opérationnel sur activité	1 530	278	(19)	90	349	4	-	1 883
% du chiffre d'affaires ^(*)	47,5 %	5,5 %	(0,5 %)	1,4 %	2,3 %	-	-	10,2 %
Résultat opérationnel courant	1 533	261	(24)	72	310	11	-	1 853
Résultat opérationnel	1 533	258	(23)	66	302	11	-	1 846
Tableau des flux de trésorerie								
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	2 229	292	60	178	531	47	-	2 806
% du chiffre d'affaires ^(*)	69,1 %	5,8 %	1,7 %	2,7 %	3,5 %	-	-	15,2 %
Dotations aux amortissements	717	56	114	150	320	2	-	1 039
Dotations (reprises) aux provisions et dépréciations (nettes)	7	(4)	15	7	18	(3)	-	22
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(24)	(47)	(105)	(134)	(286)	(3)	-	(313)
Cash-flow opérationnel	1 263	(204)	(423)	(456)	(1 084)	249	-	429
Investissements de développement (concessions et PPP)	(555)	1	-	(2)	(2)	-	-	(557)
Cash-flow libre (après investissements)	708	(203)	(423)	(459)	(1 085)	249	-	(128)
Bilan								
Capitaux engagés au 30/06/2017	29 639	3 099	1 201	551	4 851	586	-	35 075
dont participations dans les sociétés mises en équivalence	996	7	109	272	387	118	-	1 500
Excédent (endettement) financier net	(27 954)	(846)	(294)	648	(492)	12 905	-	(15 541)
dont excédent (endettement) financier net externe	(15 412)	156	48	987	1 191	(1 321)	-	(15 541)

(*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

(**) Chiffre d'affaires intra-groupe réalisé par la branche contracting pour le compte des sociétés concessionnaires du Groupe.

1^{er} semestre 2016

<i>(en millions d'euros)</i>	Contracting					VINCI Immobilier et holdings	Éliminations	Total
	Concessions	VINCI Energies	Eurovia	VINCI Construction	Total			
Compte de résultat								
Chiffre d'affaires ^(*)	2 882	4 960	3 282	6 453	14 695	265	(223)	17 619
Chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires	340	-	-	-	-	-	(157) ^(**)	183
Chiffre d'affaires total	3 222	4 960	3 282	6 453	14 695	265	(380)	17 802
Résultat opérationnel sur activité	1 361	274	(28)	92	338	21	-	1 720
% du chiffre d'affaires ^(*)	47,2 %	5,5 %	(0,9 %)	1,4 %	2,3 %	-	-	9,8 %
Résultat opérationnel courant	1 389	262	(30)	58	291	22	-	1 702
Résultat opérationnel	1 394	260	(30)	60	290	22	-	1 706
Tableau des flux de trésorerie								
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	2 019	289	59	211	560	27	-	2 606
% du chiffre d'affaires ^(*)	70,1 %	5,8 %	1,8 %	3,3 %	3,8 %	-	-	14,8 %
Dotations aux amortissements	653	55	112	165	332	2	-	987
Dotations (reprises) aux provisions et dépréciations (nettes)	9	(2)	4	(7)	(4)	(2)	-	2
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(16)	(42)	(116)	(122)	(281)	(2)	-	(299)
Cash-flow opérationnel	1 132	(178)	(399)	(388)	(966)	232	-	398
Investissements de développement (concessions et PPP)	(419)	1	2	(20)	(17)	-	-	(435)
Cash-flow libre (après investissements)	713	(177)	(397)	(408)	(982)	232	-	(38)
Bilan								
Capitaux engagés au 30/06/2016	27 319	2 979	1 138	385	4 502	310	-	32 130
dont participations dans les sociétés mises en équivalence	969	6	107	259	372	115	-	1 457
Excédent (endettement) financier net	(23 884)	(761)	(258)	925	(94)	9 588	-	(14 390)
dont excédent (endettement) financier net externe	(14 238)	229	156	900	1 286	(1 437)	-	(14 390)

(*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

(**) Chiffre d'affaires intra-groupe réalisé par la branche contracting pour le compte des sociétés concessionnaires du Groupe.

Exercice 2016

<i>(en millions d'euros)</i>	Contracting					VINCI Immobilier et holdings	Éliminations	Total
	Concessions	VINCI Energies	Eurovia	VINCI Construction	Total			
Compte de résultat								
Chiffre d'affaires ^(*)	6 298	10 200	7 585	13 681	31 466	774	(466)	38 073
Chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires	722	-	-	-	-	-	(248) ^(**)	475
Chiffre d'affaires total	7 020	10 200	7 585	13 681	31 466	774	(713)	38 547
Résultat opérationnel sur activité	2 953	581	243	330	1 153	68	-	4 174
% du chiffre d'affaires ^(*)	46,9 %	5,7 %	3,2 %	2,4 %	3,7 %	-	-	11,0 %
Résultat opérationnel courant	3 031	542	240	273	1 055	82	-	4 167
Résultat opérationnel	3 066	494	239	237	970	82	-	4 118
Tableau des flux de trésorerie								
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	4 302	626	416	539	1 581	83	-	5 966
% du chiffre d'affaires ^(*)	68,3 %	6,1 %	5,5 %	3,9 %	5,0 %	-	-	15,7 %
Dotations aux amortissements	1 335	113	230	320	664	4	-	2 003
Dotations (reprises) aux provisions et dépréciations (nettes)	9	41	(1)	8	48	(6)	-	52
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(26)	(96)	(216)	(219)	(530)	(2)	-	(558)
Cash-flow opérationnel	2 842	418	132	83	633	312	-	3 787
Investissements de développement (concessions et PPP)	(822)	2	2	(21)	(17)	-	-	(839)
Cash-flow libre (après investissements)	2 019	420	134	62	617	312	-	2 948
Bilan								
Capitaux engagés au 31/12/2016	29 354	2 590	795	79	3 465	764	-	33 583
dont participations dans les sociétés mises en équivalence	1 006	7	106	269	383	117	-	1 505
Excédent (endettement) financier net	(28 515)	(420)	159	1 133	872	13 704	-	(13 938)
dont excédent (endettement) financier net externe	(14 826)	167	(15)	1 121	1 273	(386)	-	(13 938)

(*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

(**) Chiffre d'affaires intra-groupe réalisé par la branche contracting pour le compte des sociétés concessionnaires du Groupe.

1.2 Informations sectorielles de la branche concessions

1^{er} semestre 2017

<i>(en millions d'euros)</i>	Concessions			Total
	VINCI Autoroutes	VINCI Airports	Autres concessions	
Compte de résultat				
Chiffre d'affaires ^(*)	2 453	664	106	3 223
Chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires	336	18	66	421
Chiffre d'affaires total	2 788	683	172	3 644
Résultat opérationnel sur activité	1 264	269	(3)	1 530
% du chiffre d'affaires ^(*)	51,5 %	40,5 %	(3,2 %)	47,5 %
Résultat opérationnel courant	1 264	247	21	1 533
Résultat opérationnel	1 264	247	21	1 533
Tableau des flux de trésorerie				
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	1 831	390	8	2 229
% du chiffre d'affaires ^(*)	74,6 %	58,7 %	7,4 %	69,1 %
<i>Dotations aux amortissements</i>	581	116	20	717
<i>Dotations (reprises) aux provisions et dépréciations (nettes)</i>	5	2	-	7
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(2)	(5)	(17)	(24)
Cash-flow opérationnel	958	310	(5)	1 263
Investissements de développement (concessions et PPP)	(389)	(100)	(66)	(555)
Cash-flow libre (après investissements)	569	210	(72)	708
Bilan				
Capitaux engagés au 30/06/2017	21 671	5 532	2 435	29 639
<i>dont participations dans les sociétés mises en équivalence</i>	14	867	115	996
Excédent (endettement) financier net	(21 647)	(4 092)	(2 215)	(27 954)
<i>dont excédent (endettement) financier net externe</i>	(14 356)	(896)	(159)	(15 412)

(*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

1^{er} semestre 2016

<i>(en millions d'euros)</i>	Concessions			Total
	VINCI Autoroutes	VINCI Airports	Autres concessions	
Compte de résultat				
Chiffre d'affaires^(*)	2 365	455	62	2 882
Chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires	320	20	-	340
Chiffre d'affaires total	2 685	476	62	3 222
Résultat opérationnel sur activité	1 205	160	(4)	1 361
<i>% du chiffre d'affaires^(*)</i>	<i>51,0 %</i>	<i>35,3 %</i>	<i>(7,2 %)</i>	<i>47,2 %</i>
Résultat opérationnel courant	1 199	187	3	1 389
Résultat opérationnel	1 199	187	8	1 394
Tableau des flux de trésorerie				
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	1 766	239	13	2 019
<i>% du chiffre d'affaires^(*)</i>	<i>74,7 %</i>	<i>52,6 %</i>	<i>21,5 %</i>	<i>70,1 %</i>
<i>Dotations aux amortissements</i>	<i>570</i>	<i>78</i>	<i>5</i>	<i>653</i>
<i>Dotations (reprises) aux provisions et dépréciations (nettes)</i>	<i>8</i>	<i>1</i>	<i>-</i>	<i>9</i>
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(4)	(6)	(7)	(16)
Cash-flow opérationnel	913	135	84	1 132
Investissements de développement (concessions et PPP)	(359)	(55)	(5)	(419)
Cash-flow libre (après investissements)	554	80	79	713
Bilan				
Capitaux engagés au 30/06/2016	21 886	4 944	489	27 319
<i>dont participations dans les sociétés mises en équivalence</i>	<i>-</i>	<i>895</i>	<i>74</i>	<i>969</i>
Excédent (endettement) financier net	(19 643)	(3 826)	(415)	(23 884)
<i>dont excédent (endettement) financier net externe</i>	<i>(13 541)</i>	<i>(730)</i>	<i>33</i>	<i>(14 238)</i>

() Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.*

Exercice 2016

<i>(en millions d'euros)</i>	Concessions			Total
	VINCI Autoroutes	VINCI Airports	Autres concessions	
Compte de résultat				
Chiffre d'affaires^(*)	5 111	1 055	131	6 298
Chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires	679	43	-	722
Chiffre d'affaires total	5 790	1 098	132	7 020
Résultat opérationnel sur activité	2 588	368	(3)	2 953
<i>% du chiffre d'affaires^(*)</i>	<i>50,6 %</i>	<i>34,8 %</i>	<i>(2,0 %)</i>	<i>46,9 %</i>
Résultat opérationnel courant	2 629	443	(42)	3 031
Résultat opérationnel	2 629	443	(6)	3 066
Tableau des flux de trésorerie				
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	3 710	563	29	4 302
<i>% du chiffre d'affaires^(*)</i>	<i>72,6 %</i>	<i>53,3 %</i>	<i>22,0 %</i>	<i>68,3 %</i>
<i>Dotations aux amortissements</i>	<i>1 146</i>	<i>177</i>	<i>12</i>	<i>1 335</i>
<i>Dotations (reprises) aux provisions et dépréciations (nettes)</i>	<i>(47)</i>	<i>12</i>	<i>44</i>	<i>9</i>
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(9)	(7)	(9)	(26)
Cash-flow opérationnel	2 259	434	149	2 842
Investissements de développement (concessions et PPP)	(686)	(127)	(9)	(822)
Cash-flow libre (après investissements)	1 573	306	140	2 019
Bilan				
Capitaux engagés au 31/12/2016	21 598	5 655	2 101	29 354
<i>dont participations dans les sociétés mises en équivalence</i>	-	918	87	1 006
Excédent (endettement) financier net	(22 309)	(4 295)	(1 910)	(28 515)
<i>dont excédent (endettement) financier net externe</i>	<i>(13 706)</i>	<i>(957)</i>	<i>(163)</i>	<i>(14 826)</i>

() Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.*

2. Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2017	%	1 ^{er} semestre 2016	%	Exercice 2016	%
France	10 974	59,3%	10 348	58,7%	22 418	58,9 %
Royaume-Uni	1 147	6,2%	1 261	7,2%	2 495	6,6 %
Allemagne	1 206	6,5%	1 192	6,8%	2 689	7,1 %
Europe centrale et orientale ^(*)	711	3,8%	626	3,6%	1 611	4,2 %
Portugal	385	2,1%	312	1,8%	701	1,8 %
Autres pays d'Europe	1 167	6,3%	1 066	6,1%	2 176	5,7 %
Europe ^(**)	15 589	84,2%	14 805	84,0%	32 089	84,3 %
<i>dont Union européenne</i>	<i>15 186</i>	<i>82,0%</i>	<i>14 447</i>	<i>82,0%</i>	<i>31 291</i>	<i>82,2 %</i>
Amérique du Nord	657	3,5%	620	3,5%	1 471	3,9 %
Amérique centrale et du Sud	566	3,1%	454	2,6%	1 020	2,7 %
Afrique	594	3,2%	661	3,8%	1 319	3,5 %
Russie, Asie-Pacifique et Moyen-Orient	1 107	6,0%	1 078	6,1%	2 173	5,7 %
International hors Europe	2 924	15,8%	2 814	16,0%	5 983	15,7 %
International hors France	7 539	40,7%	7 271	41,3%	15 654	41,1 %
Chiffre d'affaires ^(***)	18 513	100,0%	17 619	100,0%	38 073	100,0 %

(*) Albanie, Biélorussie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Macédoine, Moldavie, Monténégro, Pologne, République tchèque, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Slovénie et Ukraine.

(**) Dont zone euro : 13 357 millions d'euros au 1^{er} semestre 2017 (72,2 % du chiffre d'affaires total), 12 526 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016 (71,1 % du chiffre d'affaires total) et 27 218 millions d'euros pour l'exercice 2016 (71,5 % du chiffre d'affaires total).

(***) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

Le chiffre d'affaires réalisé à l'international s'établit à 7 539 millions d'euros au 1^{er} semestre 2017, en progression de 3,7 % par rapport au 1^{er} semestre 2016. Il représente 40,7 % du chiffre d'affaires hors travaux hors Groupe des filiales concessionnaires (41,3 % au 1^{er} semestre 2016).

3. Réconciliation des capitaux engagés avec les états financiers

Les capitaux engagés sont constitués des actifs non courants diminués du besoin en fonds de roulement, y compris provisions courantes (voir note G.15 Besoin en fonds de roulement et provisions courantes) et de l'impôt exigible.

<i>(en millions d'euros)</i>	Note	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Capitaux engagés - actifs		58 116	54 310	58 003
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	12	26 463	24 315	26 691
- Impôts différés sur écarts d'évaluation liés aux regroupements d'entreprises		(1 907)	(1 654)	(1 975)
Goodwill brut	9	8 418	7 823	8 346
Autres immobilisations incorporelles		413	389	409
Immobilisations corporelles	14	4 359	4 313	4 468
Participations dans les sociétés mises en équivalence	10	1 500	1 457	1 505
Autres actifs financiers non courants	11-13	1 806	1 751	1 602
- Prêts et créances collatéralisés (à plus d'un an)		-	-	-
- Dérivés actifs non courants		(660)	(877)	(721)
Stocks et travaux en cours	15	946	1 029	935
Clients et autres débiteurs	15	11 638	10 835	11 422
Autres actifs courants d'exploitation	15	4 823	4 772	5 099
Autres actifs courants hors exploitation		49	32	55
Actifs d'impôt exigible		268	125	167
Capitaux engagés - passifs		(23 041)	(22 180)	(24 420)
Provisions courantes	15	(4 065)	(3 986)	(4 172)
Fournisseurs	15	(7 345)	(7 121)	(7 740)
Autres passifs courants d'exploitation	15	(11 014)	(10 565)	(11 838)
Autres passifs courants hors exploitation		(395)	(319)	(480)
Passifs d'impôt exigible		(221)	(189)	(190)
Total capitaux engagés		35 075	32 130	33 583

D. Principales composantes du compte de résultat

4. Résultat opérationnel

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2017	1 ^{er} semestre 2016	Exercice 2016
Chiffre d'affaires^(*)	18 513	17 619	38 073
Chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires	325	183	475
Chiffre d'affaires total	18 838	17 802	38 547
Produits des activités annexes ^(**)	101	74	130
Achats consommés	(4 106)	(3 800)	(8 074)
Services extérieurs	(2 421)	(2 189)	(4 989)
Personnel intérimaire	(448)	(451)	(999)
Sous-traitance (y compris charges de construction des sociétés concessionnaires)	(3 766)	(3 583)	(7 869)
Impôts et taxes	(476)	(457)	(1 088)
Charges de personnel	(4 911)	(4 826)	(9 557)
Autres produits et charges opérationnels sur activité	40	29	59
Dotations aux amortissements	(1 039)	(987)	(2 003)
Dotations nettes aux provisions	71	108	15
Charges opérationnelles	(17 055)	(16 156)	(34 503)
Résultat opérationnel sur activité	1 883	1 720	4 174
% du chiffre d'affaires ^(*)	10,2 %	9,8 %	11,0 %
Paiements en actions (IFRS 2)	(57)	(43)	(118)
Résultat des sociétés mises en équivalence	34	2	69
Autres éléments opérationnels courants	(7)	23	42
Résultat opérationnel courant	1 853	1 702	4 167
Pertes de valeur des goodwill	(1)	-	(52)
Effets de périmètre et résultats de cession sur titres	(6)	5	34
Autres éléments opérationnels non courants	-	-	(31)
Total éléments opérationnels non courants	(7)	5	(49)
Résultat opérationnel	1 846	1 706	4 118

(*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

(**) Les produits des activités annexes regroupent principalement les produits locatifs, les ventes de matériel, matériaux et marchandises, les études et les redevances à l'exclusion de celles enregistrées par les sociétés concessionnaires.

Le **résultat opérationnel sur activité** correspond à la mesure de la performance opérationnelle des filiales du Groupe consolidées selon la méthode de l'intégration globale, avant prise en compte des charges associées aux paiements en actions (IFRS 2). Il exclut également la quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence et d'autres éléments opérationnels courants, ainsi que les éléments non courants.

Le **résultat opérationnel courant** est destiné à présenter le niveau de performance opérationnelle récurrent du Groupe hors incidence des éléments non courants de la période. Il est obtenu en ajoutant au résultat opérationnel sur activité les impacts associés aux paiements en actions (IFRS 2), le résultat des sociétés mises en équivalence et les autres produits et charges opérationnels courants.

Les pertes de valeurs de goodwill ainsi que les autres éléments opérationnels non courants significatifs comprennent notamment les plus ou moins-values de cession de titres ainsi que les impacts des réévaluations à la juste valeur des quotes-parts détenues lors de changements de nature du contrôle exercé. Ces éléments non courants sont comptabilisés en **résultat opérationnel**, lequel est donc obtenu en ajoutant au résultat opérationnel courant les charges et produits ainsi considérés comme non courants.

Le Groupe n'a comptabilisé aucun élément non courant significatif au cours du premier semestre 2017.

En 2016, les éléments opérationnels non courants comprenaient le résultat de cession de la participation résiduelle au capital d'Infra Foch Topco (holding détenant Indigo, ex-VINCI Park), des frais de restructuration en France et une dépréciation partielle du goodwill des filiales de VINCI Energies au Brésil, suite à la révision des perspectives d'activité à moyen terme dans ce pays.

5. Coût de l'endettement financier net

Au 1^{er} semestre 2017, le coût de l'endettement financier net s'élève à 234 millions d'euros, en diminution de 28 millions d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2016 (262 millions d'euros).

Cette amélioration résulte principalement d'une baisse du taux moyen suite aux refinancements réalisés à des taux très inférieurs à ceux des emprunts venus à échéance. Ces effets favorables ont plus que compensé les impacts négatifs dus à l'augmentation de l'encours moyen de la dette long terme lié aux acquisitions de 2016 et au coût de l'endettement financier net des sociétés acquises récemment, notamment Aerodom en République dominicaine et Lamsac, société concessionnaire de la voie express à péage Linea Amarilla à Lima au Pérou.

Au cours de la période, le coût de l'endettement financier net s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	1 ^{er} semestre 2017	1 ^{er} semestre 2016	Exercice 2016
Passifs financiers évalués au coût amorti	(341)	(332)	(676)
Actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	45	15	25
Dérivés qualifiés de couvertures : actifs et passifs	59	61	132
Dérivés évalués à la juste valeur par résultat : actifs et passifs	4	(6)	(7)
Total coût de l'endettement financier net	(234)	(262)	(526)

6. Autres produits et charges financiers

Les autres charges et produits financiers se répartissent de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	1 ^{er} semestre 2017	1 ^{er} semestre 2016	Exercice 2016
Coûts d'actualisation	(19)	(26)	(66)
Coûts d'emprunts immobilisés	45	18	36
Résultat de change	(9)	(13)	(6)
Total autres produits et charges financiers	18	(21)	(35)

Les coûts d'actualisation portent sur les provisions pour engagements de retraite pour 12 millions d'euros (17 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016) et sur les provisions pour obligation de maintien en l'état des ouvrages concédés pour 6 millions d'euros (9 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016).

Les coûts d'emprunts immobilisés concernent Lamsac pour 27 millions d'euros, le groupe ASF pour 12 millions d'euros (13 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016) et la société Arcos pour 4 millions d'euros (4 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016).

7. Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôt s'élève à 575 millions d'euros (483 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016). Cette augmentation traduit la progression des résultats avant impôts, tant en France qu'à l'international. Le taux effectif d'impôt ressort à 36,0 % (34,0 % au 1^{er} semestre 2016).

8. Résultat par action

Le résultat par action avant dilution correspond au résultat net part du Groupe rapporté au nombre moyen pondéré des actions en circulation au cours de la période, après déduction du nombre moyen pondéré de titres autodétenus.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation est ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif des instruments de capitaux propres émis par la société, principalement des options de souscription d'actions et des actions de performance.

La dilution résultant de l'exercice d'options de souscription d'actions ou d'actions de performance est déterminée selon la méthode définie par la norme IAS 33. Conformément à cette norme, les plans dont le cours de l'action est supérieur au cours moyen de la période sont exclus du calcul du résultat net par action dilué.

Pour le calcul du résultat par action avant et après dilution, le résultat est corrigé des impacts enregistrés directement en capitaux propres résultant de la conversion en actions des instruments potentiellement dilutifs.

Les tableaux ci-dessous indiquent le passage du résultat par action avant dilution au résultat net dilué par action :

1^{er} semestre 2017	Nombre moyen d'actions	Résultat net <i>(en millions d'euros)</i>	Résultat par action <i>(en euros)</i>
Total actions	590 758 966		
Actions autodétenues	(36 605 476)		
Avant dilution	554 153 490	1 030	1,86
Options de souscription	1 070 294		
Plan d'épargne Groupe	275 165		
Actions de performance	3 510 216		
Après dilution	559 009 165	1 030	1,84

1^{er} semestre 2016	Nombre moyen d'actions	Résultat net <i>(en millions d'euros)</i>	Résultat par action <i>(en euros)</i>
Total actions	590 760 326		
Actions autodétenues	(36 304 953)		
Avant dilution	554 455 373	920	1,66
Options de souscription	1 918 879		
Plan d'épargne Groupe	364 820		
Actions de performance	2 396 790		
Après dilution	559 135 862	920	1,65

Exercice 2016	Nombre moyen d'actions	Résultat net <i>(en millions d'euros)</i>	Résultat par action <i>(en euros)</i>
Total actions	593 324 563		
Actions autodétenues	(38 549 755)		
Avant dilution	554 774 808	2 505	4,52
Options de souscription	1 601 098		
Plan d'épargne Groupe	239 709		
Actions de performance	3 121 007		
Après dilution	559 736 622	2 505	4,48

E. Données relatives aux participations du Groupe

9. Goodwill

Les variations au cours de la période s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2017	31/12/2016
Valeur nette à l'ouverture	8 113	7 296
Goodwill constatés au cours de la période	146	870
Pertes de valeur	(1)	(52)
Sorties de périmètre	-	(3)
Écarts de conversion	(61)	(1)
Autres mouvements	(3)	3
Valeur nette à la clôture	8 193	8 113

L'augmentation des goodwill sur la période s'explique principalement par l'acquisition par VINCI Energies de plusieurs sociétés en Europe, dont Novabase IMS au Portugal. Les goodwill liés, estimés de manière provisoire, représentent un montant total de 131 millions d'euros.

En 2016, les principaux mouvements de l'exercice correspondaient aux acquisitions d'Aerodom en République dominicaine, d'Aéroports de Lyon par VINCI Airports et de Lamsac au Pérou par VINCI Highways.

Les principaux goodwill au 30 juin 2017 sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2017			31/12/2016
	Valeur brute	Pertes de valeur	Valeur nette	Valeur nette
VINCI Energies France	2 351	-	2 351	2 336
Groupe ASF ^(*)	1 935	-	1 935	1 935
VINCI Airports	982	-	982	1 004
VINCI Energies Allemagne	533	-	533	537
VINCI Energies Benelux	313	-	313	264
VINCI Highways	252	-	252	265
Entrepose	201	-	201	201
Soletanche Bachy	171	-	171	171
VINCI Energies Australie - Nouvelle Zélande	155	-	155	158
VINCI Energies Suisse	149	-	149	133
Nuvia	129	-	129	133
ETF	108	-	108	108
VINCI Construction UK	150	(70)	81	83
VINCI Energies Scandinavie	80	-	80	81
Autres goodwill	910	(155)	755	707
Total	8 418	(225)	8 193	8 113

^(*) ASF et Escota.

10. Participations dans les sociétés mises en équivalence : entreprises associées et coentreprises

10.1 Variations de la période

(en millions d'euros)	30/06/2017			31/12/2016		
	Entreprises associées	Coentreprises	Total	Entreprises associées	Coentreprises	Total
Valeur des titres en début de période	1 083	423	1 505	1 187	217	1 404
<i>dont concessions</i>	686	320	1 006	762	109	871
<i>dont contracting</i>	393	83	476	421	87	508
<i>dont VINCI Immobilier</i>	4	20	24	4	20	25
Augmentation de capital des sociétés mises en équivalence	11	30	41	9	167	176
Part du Groupe dans les résultats de la période	43	(8)	34	55	14	69
Part du Groupe dans les autres éléments du résultat global de la période	(5)	53	48	13	12	26
Dividendes distribués	(25)	(60)	(85)	(36)	(58)	(94)
Variations de périmètre et autres	(1)	(5)	(6)	(118)	(10)	(127)
Reclassements (*)	(6)	(31)	(37)	(27)	80	53
Valeur des titres en fin de période	1 098	402	1 500	1 083	423	1 505
<i>dont concessions</i>	705	291	996	686	320	1 006
<i>dont contracting</i>	389	85	474	393	83	476
<i>dont VINCI Immobilier</i>	5	26	30	4	20	24

(*) Reclassements en provisions pour risques financiers des quotes-parts de situation nette négatives des sociétés mises en équivalence.
Nota : les définitions des entreprises associées et coentreprises sont présentées en note A.2. Méthodes de consolidation.

La liste des principales sociétés comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence figure en note O. Autres informations relatives au périmètre de consolidation du document de référence 2016.

Au 30 juin 2017, les participations du Groupe dans les entreprises associées comprennent, pour la branche concessions, celle détenue dans le Groupe ADP (686 millions d'euros) et, pour la branche contracting, celle détenue dans le groupe CFE (210 millions d'euros). L'évolution des participations au 1^{er} semestre 2017 concerne essentiellement VINCI Energies ainsi que VINCI Concessions.

Les montants figurant sur la ligne « Part du Groupe dans les autres éléments du résultat global de la période » concernent pour l'essentiel des opérations de couverture de flux de trésorerie (taux d'intérêt) sur des projets en concession ou en partenariat public-privé.

10.2 Informations financières agrégées

Au cours de la période, la contribution des sociétés mises en équivalence au résultat global consolidé du Groupe est la suivante :

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2017			1 ^{er} semestre 2016			Exercice 2016		
	Entreprises associées	Coentreprises	Total	Entreprises associées (*)	Coentreprises	Total	Entreprises associées (**)	Coentreprises	Total
Résultat net	43	(8)	34	20	(18)	2	55	14	69
<i>dont concessions</i>	27	(21)	6	14	2	17	31	18	49
<i>dont contracting</i>	16	5	20	5	(25)	(20)	24	(21)	3
<i>dont VINCI Immobilier</i>	-	8	8	-	5	5	-	16	16
Autres éléments du résultat global	(5)	53	48	(6)	(24)	(30)	13	12	26
<i>dont concessions</i>	5	50	55	(11)	(20)	(30)	7	20	26
<i>dont contracting</i>	(10)	3	(7)	5	(4)	1	6	(7)	(1)
Résultat global	37	45	82	14	(42)	(28)	68	26	94
<i>dont concessions</i>	32	29	61	4	(17)	(14)	38	38	76
<i>dont contracting</i>	6	7	13	10	(29)	(19)	30	(28)	2
<i>dont VINCI Immobilier</i>	-	8	8	-	5	5	-	16	16

(*) Y compris Infra Foch Topco (ex - VINCI Park) jusqu'à la date du classement en actifs destinés à être cédés.

(**) Y compris Infra Foch Topco (ex - VINCI Park) jusqu'à la date de cession de la participation résiduelle en septembre 2016.

10.3 Engagements donnés au titre des entreprises associées et coentreprises

Au 30 juin 2017, les engagements de mises de fonds pris par le Groupe dans les sociétés mises en équivalence (capital et/ou prêts d'actionnaires) s'élevaient à 142 millions d'euros (333 millions d'euros au 31 décembre 2016). Ces engagements concernent principalement des sociétés de la branche concessions, notamment Via 40 Express, société concessionnaire de l'autoroute entre Bogotá et Girardot en Colombie, dont l'engagement de mise de fonds s'élève à 63 millions d'euros au 30 juin 2017 (138 millions d'euros au 31 décembre 2016).

Par ailleurs, des sûretés réelles ont été accordées sous forme de nantissement de titres de sociétés consolidées par mise en équivalence. Le montant des titres nantis au 30 juin 2017, en valeur nette comptable, s'élève à 27 millions d'euros et concerne notamment les titres des sociétés WVB East End Partners (société concessionnaire du projet Ohio River Bridges – East End Crossing aux États-Unis) pour 18 millions d'euros et SMTPC (société concessionnaire du tunnel routier Prado-Carénage à Marseille) pour 10 millions d'euros.

Suite au versement en juin 2017 des apports actionnaires à LISEA, les sûretés réelles et personnelles accordées par le Groupe (sous forme de gages espèces pour un montant de 135 millions d'euros, et d'une garantie bancaire de mise de fonds pour 113 millions d'euros) ont été levées au 30 juin 2017.

10.4 Engagements d'investissement pris par les entreprises associées et coentreprises

Au 30 juin 2017, les engagements d'investissement des sociétés consolidées par mise en équivalence s'élevaient, en quote-part du Groupe, à 1 119 millions d'euros (1 142 millions d'euros au 31 décembre 2016).

Ils concernent principalement les projets d'infrastructures en construction de la branche concessions, dont l'aéroport de Santiago du Chili (316 millions d'euros), le nouveau projet de l'autoroute Via 40 Express entre les villes de Bogotá et Girardot en Colombie (278 millions d'euros), les sections 7 et 8 de l'autoroute M11, reliant Moscou à Saint-Petersbourg (268 millions d'euros) et le contournement de la ville de Regina au Canada (107 millions d'euros).

La diminution de 23 millions d'euros de ces engagements au cours du semestre traduit l'avancement des travaux réalisés sur les projets de concession, notamment sur l'autoroute M11 entre Moscou et Saint-Petersbourg (-154 millions d'euros) et le contournement de Regina au Canada (-67 millions d'euros), et l'impact des nouveaux engagements d'investissement pris en Colombie par la société de projet Via 40 Express.

11. Autres actifs financiers non courants

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2017	31/12/2016
Actifs financiers disponibles à la vente	114	134
Créances financières (PPP) ^(*)	215	215
Prêts et créances	817	531
Autres actifs financiers non courants	1 146	881

() Les informations relatives aux « Créances financières (PPP) » sont présentées en note F.13.*

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente comprennent les titres de participation des filiales dont les données financières sont inférieures aux seuils de consolidation retenus par VINCI.

Prêts et créances

Les prêts et créances évalués au coût amorti comprennent principalement des créances rattachées à des participations, notamment des avances d'actionnaires aux filiales gérant des projets en concession ou partenariat public-privé pour 667 millions d'euros (328 millions d'euros au 31 décembre 2016).

Ils sont présentés à l'actif du bilan consolidé, au sein du poste « Autres actifs financiers non courants » pour la part à plus d'un an. La part à moins d'un an est classée en « Autres actifs financiers courants » pour un montant de 13 millions d'euros au 30 juin 2017 (19 millions d'euros au 31 décembre 2016).

Au cours de la période, leur évolution s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	1 ^{er} semestre 2017	Exercice 2016
Début de période	531	644
Acquisitions de la période	338	214
Pertes de valeur	(10)	(15)
Sorties de la période	(20)	(215)
Autres mouvements et écarts de conversion	(22)	(97)
Fin de période	817	531

Les augmentations de la période concernent principalement le prêt consenti à LISEA (ligne à grande vitesse Sud Europe Atlantique) pour un montant de 256 millions d'euros.

F. Contrats de concession et PPP

12. Immobilisations incorporelles du domaine concédé

12.1 Détail des immobilisations incorporelles du domaine concédé

(en millions d'euros)	VINCI Autoroutes	VINCI Airports	Autres concessions	Total branche concessions	Autres infrastructures concédées	Total
Valeur brute						
Au 01/01/2016	31 020	2 695	206	33 921	-	33 921
Acquisitions de la période ^(*)	713	104	4	822	-	822
Sorties de la période	(3)	(2)	(2)	(7)	-	(7)
Écarts de conversion	-	58	(2)	55	-	55
Effets de périmètre et autres mouvements	(58)	1 314	1 745	3 001	-	3 001
Subventions reçues	(48)	-	-	(48)	-	(48)
Au 31/12/2016	31 625	4 168	1 950	37 743	-	37 743
Acquisitions de la période ^(*)	353	50	95	498	-	498
Sorties de la période	(1)	(1)	-	(2)	-	(2)
Écarts de conversion	-	(79)	(84)	(163)	-	(163)
Effets de périmètre et autres mouvements	13	(2)	(1)	10	-	10
Subventions reçues	(6)	-	-	(6)	-	(6)
Au 30/06/2017	31 984	4 137	1 960	38 081	-	38 081
Amortissements et pertes de valeur						
Au 01/01/2016	(9 602)	(250)	(154)	(10 006)	-	(10 006)
Amortissements de la période	(979)	(101)	(7)	(1 086)	(1)	(1 088)
Pertes de valeur	-	(9)	-	(9)	-	(9)
Reprises de pertes de valeur	-	1	-	1	-	1
Sorties de la période	-	-	2	2	-	2
Écarts de conversion	-	(6)	-	(6)	-	(6)
Autres mouvements	52	1	(2)	51	1	53
Au 31/12/2016	(10 529)	(365)	(160)	(11 053)	-	(11 053)
Amortissements de la période	(501)	(65)	(16)	(581)	(1)	(582)
Pertes de valeur	-	(1)	-	(1)	-	(1)
Reprises de pertes de valeur	-	-	-	-	-	-
Sorties de la période	-	-	-	-	-	-
Écarts de conversion	-	15	1	16	-	16
Autres mouvements	(7)	15	(7)	1	1	2
Au 30/06/2017	(11 036)	(400)	(181)	(11 618)	-	(11 618)
Valeur nette						
Au 01/01/2016	21 418	2 444	52	23 915	-	23 915
Au 31/12/2016	21 096	3 804	1 791	26 691	-	26 691
Au 30/06/2017	20 948	3 736	1 779	26 463	-	26 463

(*) Y compris coûts d'emprunts immobilisés.

Les acquisitions réalisées au 1^{er} semestre 2017 s'élèvent à 498 millions d'euros (374 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016). Elles comprennent les investissements réalisés par le groupe ASF pour un montant de 244 millions d'euros (242 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016), par Cofiroute pour un montant de 62 millions d'euros (42 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016), par Lamsac pour 67 millions d'euros et par VINCI Airports pour 50 millions d'euros (37 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016). Les investissements du groupe ASF comprennent les travaux liés au plan de relance autoroutier signé en juillet 2015, les travaux d'élargissement de l'autoroute A63 au Pays basque et l'achèvement des travaux de dédoublement de l'autoroute A9 au droit de Montpellier, mis en service en avril 2017 avec quatre mois d'avance sur le planning.

Les immobilisations incorporelles du domaine concédé comprennent des immobilisations en cours pour un montant brut de 1 887 millions d'euros au 30 juin 2017 (1 742 millions d'euros au 31 décembre 2016). Celles-ci concernent essentiellement les filiales de VINCI Autoroutes pour 938 millions d'euros (dont 551 millions d'euros pour ASF, 160 millions d'euros pour Escota et 155 millions d'euros pour Cofiroute) et de VINCI Airports pour 151 millions d'euros.

Les principales caractéristiques des contrats de concession et de PPP sont décrites en note F. Contrats de concession et PPP du document de référence 2016.

12.2 Engagements donnés au titre des contrats de concession – Modèle de l'actif incorporel

Obligations contractuelles d'investissement, de renouvellement ou de financement

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2017	31/12/2016
Groupe ASF	1 530	1 716
Cofiroute	964	985
Arcos - Société concessionnaire de l'autoroute du contournement ouest de Strasbourg	469	523
Société concessionnaire Aéroports du Grand Ouest	367	366
Lamsac	229	136
ANA Group	138	166
ADL - Aéroports de Lyon	42	85
Autres	17	19
Total	3 755	3 997

Les obligations contractuelles d'investissement des sociétés concessionnaires d'autoroutes (groupe ASF, Cofiroute) sont constituées pour l'essentiel des engagements pris dans le cadre des contrats de plan pluriannuels et du plan de relance autoroutier mis en œuvre au cours du second semestre 2015.

Au cours de la période, l'avancement des travaux réalisés par les sociétés concessionnaires d'autoroutes a conduit à une diminution des engagements de 242 millions d'euros.

Les montants ci-dessus ne comprennent pas les obligations relatives aux travaux de maintenance des infrastructures concédées, ceux-ci faisant l'objet de provisions (voir note G.15.2 Analyse des provisions courantes).

Sûretés rattachées au financement des concessions

Certaines sociétés concessionnaires ont consenti des sûretés en garantie du financement de leurs investissements concernant les infrastructures concédées. Ces sûretés s'analysent de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Montant	Date de départ	Date de fin
Lamsac	626	2016	2037
Arcour	607	2008	2045
Aerodom	358	2016	2019
ADL - Aéroports de Lyon	225	2016	2032
Autres sociétés concessionnaires	14		

13. Créances financières PPP (sociétés contrôlées)

13.1 Variations au cours de la période et échéancier

Les créances financières PPP rattachées aux contrats de concession et aux contrats de partenariat public-privé gérés par le Groupe sont présentées à l'actif du bilan consolidé, pour leur part à plus d'un an, au sein du poste « Autres actifs financiers non courants », qui comprend également les « Prêts et créances » et les « Actifs financiers disponibles à la vente » (voir note E.11 Autres actifs financiers non courants).

Au cours de la période, l'évolution des créances financières PPP s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	1^{er} semestre 2017	Exercice 2016
Début de période	215	202
Acquisitions de la période	11	35
Pertes de valeur	-	-
Remboursements	(11)	(20)
Autres mouvements et écarts de conversion	-	(1)
Fin de période	215	215

En 2016, la hausse des créances financières PPP concernait notamment le contrat de partenariat public-privé pour la réalisation du nouveau bâtiment de l'institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) dans les Hauts-de-Seine, dont est titulaire la société PPP Prisme, filiale de VINCI Construction.

La part à moins d'un an des créances financières PPP est présentée, au bilan, en « Autres actifs financiers courants ». Elle s'élève à 16 millions d'euros au 30 juin 2017 (16 millions d'euros au 31 décembre 2016).

13.2 Engagements donnés au titre des contrats de concession et PPP – Modèle de la créance financière et/ou modèle mixte

Obligations contractuelles d'investissement, de renouvellement ou de financement

Dans le cadre des contrats de concession et de PPP, certaines filiales du Groupe s'engagent à réaliser des investissements. Dans le cas du « modèle de la créance financière » ou du « modèle mixte » elles reçoivent du concédant une garantie de paiement en contrepartie de leur engagement d'investissement.

Au 30 juin 2017, les obligations d'investissement au titre des contrats relevant du modèle de la créance financière ou du modèle mixte s'élèvent à 59 millions d'euros (4 millions d'euros au 31 décembre 2016). L'augmentation provient principalement du projet de partenariat public-privé du port de pêche La Cotinière à Saint-Pierre d'Oléron chez VINCI Construction.

Sûretés réelles rattachées au financement des PPP

Certaines sociétés ont consenti des sûretés réelles en garantie du financement de leurs investissements concernant les infrastructures concédées. Celles-ci s'élèvent à 71 millions d'euros au 30 juin 2017 (comme au 31 décembre 2016), dont Park Azur pour 36 millions d'euros et MMArena Stade du Mans pour 34 millions d'euros.

Engagements donnés au titre des contrats de concession et PPP des sociétés mises en équivalence

Les engagements donnés au titre des contrats de concession ou de partenariat public-privé par des sociétés mises en équivalence sont présentés en note E.10.3 Engagements donnés au titre des entreprises associées et coentreprises.

G. Autres composantes du bilan et engagements liés à l'activité

14. Immobilisations corporelles

(en millions d'euros)	Immobilisations d'exploitation du domaine concédé	Terrains	Constructions et immeubles de placement	Matériels, installations techniques et agencements	Total
Valeur brute					
Au 31/12/2016	4 052	873	1 158	6 883	12 966
Au 30/06/2017	4 114	884	1 202	6 888	13 088
Amortissements et pertes de valeur					
Au 31/12/2016	(2 497)	(314)	(624)	(5 063)	(8 498)
Au 30/06/2017	(2 626)	(323)	(635)	(5 146)	(8 729)
Valeur nette					
Au 31/12/2016	1 555	559	534	1 820	4 468
Au 30/06/2017	1 488	561	568	1 743	4 359

Les immobilisations corporelles comprennent des immobilisations en cours pour un montant de 319 millions d'euros au 30 juin 2017 (248 millions d'euros au 31 décembre 2016).

Les immobilisations en location-financement s'élevaient à 94 millions d'euros au 30 juin 2017 (102 millions d'euros au 31 décembre 2016). Elles concernent principalement des matériels et installations techniques destinés à l'exploitation. Les dettes rattachées aux paiements relatifs à ces immobilisations sont présentées dans la note I.20.1 Détail des dettes financières à long terme par branche d'activité.

15. Besoin en fonds de roulement et provisions courantes

15.1 Variation du besoin en fonds de roulement

(en millions d'euros)		30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016	Variations 30/06/2017 - 31/12/2016	
					Variations du BFR liées à l'activité	Autres variations ^(*)
Stocks et travaux en cours (en valeur nette)		946	1 029	935	6	6
Clients et autres débiteurs		11 638	10 835	11 422	86	130
Autres actifs courants d'exploitation		4 823	4 772	5 099	(366)	90
Stocks et créances d'exploitation	I	17 407	16 635	17 456	(275)	226
Fournisseurs		(7 345)	(7 121)	(7 740)	483	(88)
Autres passifs courants d'exploitation		(11 014)	(10 565)	(11 838)	864	(40)
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	II	(18 359)	(17 686)	(19 578)	1 347	(128)
Besoin en fonds de roulement (hors provisions courantes)	I+II	(952)	(1 051)	(2 122)	1 072	97
Provisions courantes		(4 065)	(3 986)	(4 172)	57	50
dont part à moins d'un an des provisions non courantes		(188)	(198)	(241)	-	53
Besoin en fonds de roulement (y compris provisions courantes)		(5 017)	(5 037)	(6 294)	1 130	147

(*) Correspondant principalement aux écarts de conversion et mouvements de périmètre.

15.2 Analyse des provisions courantes

Au 1^{er} semestre 2017 et en 2016, les provisions courantes figurant au passif du bilan ont évolué comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Ouverture	Dotations	Utilisations	Autres reprises non utilisées	Variations de périmètre et divers	Variation de la part à moins d'un an	Écarts de conversion	Clôture
01/01/2016	3 844	1 526	(1 251)	(137)	68	(16)	20	4 053
Obligation de maintien en état des ouvrages concédés	744	105	(60)	(7)	28	-	3	812
Service après-vente	387	122	(103)	(14)	(1)	-	(5)	386
Pertes à terminaison et risques chantiers	1 266	692	(672)	(33)	18	-	(6)	1 265
Litiges	532	179	(146)	(49)	(9)	-	(2)	505
Restructurations	51	25	(27)	(9)	2	-	-	42
Autres risques courants	847	401	(283)	(59)	18	-	(3)	920
Reclassement part à moins d'un an	227	-	-	-	(4)	18	-	241
31/12/2016	4 053	1 524	(1 291)	(171)	52	18	(13)	4 172
Obligation de maintien en état des ouvrages concédés	812	61	(39)	(1)	(2)	-	(5)	826
Service après-vente	386	85	(84)	(3)	1	-	(2)	384
Pertes à terminaison et risques chantiers	1 265	518	(501)	(31)	8	-	(4)	1 254
Litiges	505	53	(50)	(7)	6	-	(1)	506
Restructurations	42	3	(9)	(2)	1	-	-	35
Autres risques courants	920	117	(140)	(20)	-	-	(6)	872
Reclassement part à moins d'un an	241	-	-	-	(4)	(49)	-	188
30/06/2017	4 172	835	(822)	(64)	11	(49)	(17)	4 065

Les provisions courantes, liées au cycle d'exploitation concernent principalement les provisions afférentes aux contrats de construction et les provisions pour obligation de maintien en l'état des ouvrages concédés. Celles-ci sont destinées à couvrir les dépenses à effectuer par les sociétés concessionnaires d'autoroutes pour la réparation des chaussées, des ouvrages d'art et des ouvrages hydrauliques. Elles concernent pour l'essentiel le groupe ASF pour 376 millions d'euros (368 millions d'euros au 31 décembre 2016) et Cofiroute pour 242 millions d'euros (234 millions d'euros au 31 décembre 2016).

Ces provisions comprennent également les dépenses à effectuer par les sociétés concessionnaires de plates-formes aéroportuaires (réparation des pistes, voies de circulation et autres surfaces revêtues) pour 184 millions d'euros (189 millions d'euros au 31 décembre 2016) dont 71 millions d'euros pour le groupe ANA (74 millions d'euros au 31 décembre 2016).

Les provisions pour autres risques courants comprennent notamment les provisions relatives aux remises en état des sites et repliement de chantiers pour 173 millions d'euros (163 millions d'euros au 31 décembre 2016).

16. Provisions non courantes

Au cours du 1^{er} semestre 2017 et de l'exercice 2016, les provisions non courantes figurant au bilan (hors avantages du personnel) ont évolué comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Ouverture	Dotations	Utilisations	Autres reprises non utilisées	Variations de périmètre et divers	Variation de la part à moins d'un an	Écarts de conversion	Clôture
01/01/2016	956	194	(153)	(16)	(48)	16	1	949
Risques financiers	644	58	(29)	(7)	(22)	-	-	643
Autres risques	532	138	(100)	(83)	57	-	-	543
Reclassement part à moins d'un an	(227)	-	-	-	4	(18)	-	(241)
31/12/2016	949	195	(129)	(91)	39	(18)	(1)	945
Risques financiers	643	14	(17)	-	(36)	-	-	604
Autres risques	543	63	(33)	(9)	4	-	(3)	566
Reclassement part à moins d'un an	(241)	-	-	-	4	49	-	(188)
30/06/2017	945	77	(50)	(9)	(28)	49	(2)	982

Provisions pour risques financiers

Les provisions pour risques financiers comprennent la quote-part du Groupe dans les situations nettes négatives des sociétés consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. Ces situations nettes négatives résultent de la mise à juste valeur, dans les comptes des sociétés concernées, des instruments financiers dérivés de taux (couverture de flux de trésorerie).

Provisions pour autres risques

Les provisions pour autres risques, non directement liées au cycle d'exploitation, comprennent des provisions au titre des litiges et arbitrages, dont certains sont décrits en note K.27 Note sur les litiges. Elles s'élèvent à 566 millions d'euros au 30 juin 2017 (543 millions d'euros au 31 décembre 2016), dont 409 millions d'euros pour la part à plus d'un an (352 millions d'euros au 31 décembre 2016).

17. Autres obligations contractuelles à caractère opérationnel et autres engagements donnés et reçus

17.1 Autres obligations contractuelles à caractère opérationnel

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2017	31/12/2016
Contrats de location simple	1 206	1 230
Obligations d'achat et d'investissement ^(*)	391	459

() Hors obligations d'investissement rattachées aux contrats de concession et de PPP (voir note F. Contrats de concession et PPP).*

Les engagements relatifs aux contrats de location simple s'élèvent à 1 206 millions d'euros au 30 juin 2017 (1 230 millions d'euros au 31 décembre 2016), dont 769 millions d'euros de contrats immobiliers (778 millions d'euros au 31 décembre 2016) et 437 millions d'euros de contrats mobiliers (452 millions d'euros au 31 décembre 2016).

Les obligations d'achat et d'investissement concernent principalement Eurovia pour ses droits de fortagage, VINCI Energies et VINCI Immobilier.

17.2 Autres engagements donnés et reçus

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2017	31/12/2016
Sûretés réelles	32	31
Autres engagements donnés (reçus)	282	394

En dehors des engagements relatifs aux contrats de concession et de PPP, des sûretés réelles (hypothèques, nantissements donnés en contrepartie de financements) peuvent être octroyées. Elles concernent principalement VINCI Energies et Eurovia.

La baisse des autres engagements donnés provient notamment de la levée des garanties données sur le stade Matmut Atlantique de Bordeaux suite à la réception définitive du chantier.

Les engagements hors bilan du Groupe font l'objet d'un reporting spécifique effectué à chaque clôture annuelle et semestrielle. Ils sont présentés selon l'activité à laquelle ils se rattachent, dans les notes annexes correspondantes.

Ainsi, les engagements donnés et reçus par le Groupe au titre des contrats de concession et des éléments non reconnus au bilan au titre des engagements de retraite figurent respectivement :

- en note E.10.3 Engagements donnés au titre des entreprises associées et coentreprises ;
- en note F.12.2 Engagements donnés au titre des contrats de concession – Modèle de l'actif incorporel ;
- en note F.13.2 Engagements donnés au titre des contrats de concession et PPP – Modèle de la créance financière et/ou modèle mixte ;
- en note J.24 Provisions pour avantages du personnel.

Les engagements donnés et reçus par le Groupe au titre des contrats de construction sont détaillés en note G.15.2 du document de référence 2016.

H. Capitaux propres

18. Informations relatives aux capitaux propres

Politique de gestion du capital

Au cours du 1^{er} semestre 2017, VINCI a poursuivi ses rachats d'actions dans le cadre du programme approuvé par l'assemblée générale du 19 avril 2016 et du nouveau programme approuvé par l'assemblée générale du 20 avril 2017, d'une durée de 18 mois et portant sur un montant maximum d'achat de 2 milliards d'euros au cours maximum de 90 euros. Au cours du semestre, 5 059 741 titres ont ainsi été rachetés au cours moyen de 72,14 euros, pour un montant total de 365 millions d'euros.

Le 27 juin 2017, VINCI a signé une convention d'achat d'actions à échéance du 27 septembre 2017, portant sur un nombre variable de titres dans la limite d'un montant maximal de 150 millions d'euros. Au 30 juin 2017, la dette au titre de cette convention, présentée en autres dettes financières courantes, s'élève à 150 millions d'euros.

Les actions autodétenues (voir note H.18.2 Actions autodétenues) sont affectées au financement d'opérations de croissance externe, à la couverture des plans d'attribution d'actions de performance et à l'abondement de plans d'actionnariat salarié à l'international. Elles peuvent aussi être annulées.

La politique d'épargne salariale de VINCI vise à faciliter l'accès des salariés du Groupe à son capital. Au 30 juin 2017, plus de 50 % des salariés du Groupe sont actionnaires de VINCI, au travers de fonds communs de placement investis en actions VINCI. Ces fonds détenant 8,79 % du capital de la société, les salariés et anciens salariés du Groupe en sont collectivement le premier actionnaire.

Il n'existe aucun covenant financier faisant intervenir les capitaux propres consolidés du Groupe ou les capitaux propres de la société mère VINCI SA.

18.1 Capital social

Le capital social au 30 juin 2017 est composé de 593 043 910 actions ordinaires d'un nominal de 2,5 euros.

Évolution du nombre d'actions composant le capital

	30/06/2017	31/12/2016
Nombre d'actions en début de période	589 305 520	588 453 075
Augmentations de capital	3 738 390	8 852 445
Annulation d'actions autodétenues		(8 000 000)
Nombre d'actions en fin de période	593 043 910	589 305 520
Nombre d'actions émises et entièrement libérées	593 043 910	589 305 520
Valeur nominale de l'action (<i>en euros</i>)	2,5	2,5
Actions autodétenues en direct par VINCI	38 554 672	34 685 354
<i>dont actions affectées à la couverture des plans d'attribution d'actions de performance et des plans d'actionnariat salarié</i>	<i>5 517 810</i>	<i>5 522 399</i>

18.2 Actions autodétenues

Les mouvements sur actions autodétenues s'analysent de la façon suivante :

	30/06/2017	31/12/2016
Nombre d'actions en début de période	34 685 354	34 195 347
Achats d'actions	5 059 741	8 699 360
Attribution aux salariés des actions de performance 2014	(944 799)	
Attribution aux salariés des actions de performance 2015	(1 000)	
Attribution aux salariés des actions de performance 2016	(2 800)	
Livraison abondement Castor International	(241 824)	(209 353)
Annulation d'actions autodétenues		(8 000 000)
Nombre d'actions en fin de période	38 554 672	34 685 354

Au 30 juin 2017, le nombre total d'actions autodétenues s'élève à 38 554 672 actions, pour un montant de 1 893 millions d'euros comptabilisé en diminution des capitaux propres consolidés.

5 517 810 actions sont affectées à la couverture des plans d'incitation à long terme et des opérations d'actionnariat salarié, 3 873 907 actions sont destinées à être annulées, et 29 162 955 actions sont destinées à être apportées en échange dans le cadre d'opérations de croissance externe, ou cédées.

18.3 Opérations reconnues directement en capitaux propres

Les principales opérations constatées en capitaux propres s'analysent de la manière suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2017			31/12/2016		
	Part du Groupe	Part des intérêts minoritaires	Total	Part du Groupe	Part des intérêts minoritaires	Total
Actifs financiers disponibles à la vente						
Réserve à l'ouverture	3	-	3	2	-	2
Réserve brute avant effet d'impôt à la clôture	I 1	-	1	3	-	3
Couvertures de flux de trésorerie						
Réserve à l'ouverture	(847)	(1)	(848)	(916)	-	(916)
Variations de juste valeur attribuables aux sociétés mises en équivalence	92	-	92	36	-	36
Autres variations de juste valeur de la période	15	1	16	(35)	-	(36)
Éléments de juste valeur constatés en résultat	36	-	36	69	-	69
Variations de périmètre et divers	-	-	-	(1)	-	(1)
Réserve brute avant effet d'impôt à la clôture	II (704)	-	(704)	(847)	(1)	(848)
<i>dont réserve brute rattachée aux sociétés mises en équivalence</i>	(574)	-	(574)	(666)	-	(666)
Réserve brute totale avant effet d'impôt (éléments pouvant être reclassés en résultat)	I+II (703)	-	(703)	(845)	(1)	(845)
Effet d'impôt associé	224	-	224	270	-	271
Réserve nette d'impôt (éléments pouvant être reclassés en résultat)	III (479)	-	(479)	(574)	(1)	(575)
Gains et pertes actuariels sur engagements de retraite						
Réserve à l'ouverture	(458)	-	(458)	(344)	-	(344)
Gains et pertes actuariels reconnus sur la période	31	-	31	(149)	-	(149)
Effet d'impôt associé	(18)	-	(18)	31	-	31
Variations de périmètre et divers	(1)	-	(1)	4	-	4
Réserve nette d'impôt à la clôture (éléments ne pouvant être reclassés en résultat)	IV (445)	-	(446)	(458)	-	(458)
Total opérations enregistrées directement en capitaux propres	III+IV (924)	(1)	(925)	(1 032)	(1)	(1 033)

Les montants inscrits directement en capitaux propres concernent, outre les gains et pertes actuariels sur engagements de retraite, les opérations de couverture d'investissement net (-30 millions d'euros) et les opérations de couverture de flux de trésorerie (-675 millions d'euros). Les opérations relatives à la couverture du risque de taux s'élèvent à -674 millions d'euros, dont :

- -105 millions d'euros concernant les filiales intégrées globalement, notamment VINCI Autoroutes pour -136 millions d'euros et VINCI SA pour +62 millions d'euros ;
- -569 millions d'euros au titre des sociétés mises en équivalence, concernant pour l'essentiel la société LISEA (-340 millions d'euros) et d'autres sociétés gestionnaires de projets d'infrastructure en partenariat public-privé ou concession.

Ces opérations sont décrites en note J.25.1.2 Description des opérations de couverture de flux de trésorerie du document de référence 2016.

19. Dividendes

Les dividendes versés par VINCI SA à ses actionnaires au titre des exercices 2016 et 2015 s'analysent comme suit :

	2016	2015
Dividende par action (en euros)		
Acompte sur dividende	0,63	0,57
Solde du dividende	1,47	1,27
Dividende net global	2,10	1,84
Montant du dividende (en millions d'euros)		
Acompte sur dividende	350	316
Solde du dividende	813	702
Dividende net global	1 163	1 018

VINCI a versé en numéraire le solde du dividende de l'exercice 2016, le 27 avril 2017, pour un montant de 813 millions d'euros.

I. Financement et gestion des risques financiers

20. Données relatives à l'endettement financier net

Au 30 juin 2017, l'endettement financier net ressort à 15,5 milliards d'euros, en augmentation de 1,6 milliard d'euros par rapport au 31 décembre 2016. Il se décompose de la manière suivante :

Analyse par catégorie comptable (en millions d'euros)	30/06/2017					31/12/2016		
	Non courant	Réf.	Courant (*)	Réf.	Total	Non courant	Courant (*)	Total
Passifs financiers évalués au coût amorti								
Emprunts obligataires	(13 428)	(1)	(1 020)	(3)	(14 448)	(12 496)	(1 606)	(14 102)
Autres emprunts bancaires et autres dettes financières	(2 595)	(2)	(1 417)	(3)	(4 011)	(3 717)	(893)	(4 610)
Emprunts liés aux contrats de location-financement	(62)	(2)	(26)	(3)	(88)	(52)	(26)	(78)
Dettes financières long terme (**)	(16 085)		(2 462)		(18 547)	(16 264)	(2 526)	(18 790)
Billets de trésorerie	-		(1 268)	(3)	(1 268)	-	(1 491)	(1 491)
Autres dettes financières courantes	-		(206)	(3)	(206)	-	(79)	(79)
Découverts bancaires	-		(884)	(3)	(884)	-	(1 051)	(1 051)
Comptes courants financiers passifs	-		(77)	(3)	(77)	-	(83)	(83)
I - Dettes financières brutes	(16 085)		(4 897)		(20 982)	(16 264)	(5 229)	(21 494)
dont incidence des couvertures de juste valeur	(499)		(4)		(502)	(651)	(4)	(655)
Prêts et créances								
Prêts et créances financiers collatéralisés	-	(4)	-	(5)	-	-	-	-
Comptes courants financiers actifs	-		42	(6)	42	-	30	30
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat								
Actifs financiers de gestion de trésorerie	-		110	(6)	110	-	124	124
Équivalents de trésorerie	-		1 941	(7)	1 941	-	3 421	3 421
Disponibilités	-		2 843	(7)	2 843	-	3 257	3 257
II - Actifs financiers	-		4 936		4 936	-	6 832	6 832
Dérivés								
Instruments dérivés passifs	(253)	(8)	(169)	(10)	(421)	(203)	(166)	(369)
Instruments dérivés actifs	660	(9)	265	(11)	926	721	370	1 091
III - Instruments dérivés	408		97		504	519	204	723
Endettement financier net	I+II+III		(15 677)		(15 541)	(15 745)	1 807	(13 938)
<i>Répartition par branche de l'endettement financier net:</i>								
Concessions	(25 352)		(2 602)		(27 954)	(26 749)	(1 766)	(28 515)
Contracting	(3 240)		2 748		(492)	(2 696)	3 568	872
Holdings et VINCI Immobilier	12 915		(10)		12 905	13 700	5	13 704

(*) Part courante incluant les intérêts courus non échus.

(**) Y compris part à moins d'un an.

Réconciliation de l'endettement financier net avec les postes du bilan

(en millions d'euros)	Réf.	30/06/2017	31/12/2016
Emprunts obligataires	(1)	(13 428)	(12 496)
Autres emprunts et dettes financières	(2)	(2 657)	(3 769)
Dettes financières courantes	(3)	(4 897)	(5 229)
Prêts et créances collatéralisés non courants	(4)	-	-
Prêts et créances collatéralisés courants	(5)	-	-
Actifs financiers de gestion de trésorerie	(6)	153	154
Disponibilités et équivalents de trésorerie	(7)	4 784	6 678
Instruments dérivés passifs non courants	(8)	(253)	(203)
Instruments dérivés actifs non courants	(9)	660	721
Instruments dérivés passifs courants	(10)	(169)	(166)
Instruments dérivés actifs courants	(11)	265	370
Endettement financier net		(15 541)	(13 938)

Les instruments dérivés non qualifiés comptablement de couverture sont présentés en instruments dérivés actifs courants ou instruments dérivés passifs courants quelle que soit leur maturité.

20.1 Détail des dettes financières à long terme par branche d'activité

Les dettes financières à long terme au 30 juin 2017 (y compris la part à moins d'un an) se décomposent, par branche, de la façon suivante :

(en millions d'euros)	30/06/2017				31/12/2016			
	Concessions	Contracting	Holdings et VINCI Immobilier	Total	Concessions	Contracting	Holdings et VINCI Immobilier	Total
Emprunts obligataires	(12 533)	-	(1 915)	(14 448)	(11 470)	-	(2 632)	(14 102)
Autres emprunts bancaires et autres dettes financières	(3 907)	(111)	7	(4 011)	(4 506)	(112)	8	(4 610)
Emprunts liés aux contrats de location-financement	(16)	(72)	-	(88)	(2)	(76)	-	(78)
Dettes financières à long terme	(16 456)	(183)	(1 908)	(18 547)	(15 978)	(188)	(2 624)	(18 790)

Les dettes financières à long terme s'élevaient à 18,5 milliards d'euros au 30 juin 2017 en baisse de 243 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2016 (18,8 milliards d'euros). Cette variation résulte des opérations suivantes :

- les émissions obligataires d'ASF, réalisées dans le cadre de son programme EMTN (Euro Medium Term Notes) en janvier 2017, pour 1 milliard d'euros à échéance janvier 2027 assortie d'un coupon de 1,25 % l'an et, en avril 2017, pour 500 millions d'euros, à échéance avril 2026, assortie d'un coupon de 1,125 % l'an ;
- en février 2017, une émission réalisée par VINCI SA d'obligations convertibles à cinq ans dont le dénouement s'effectue exclusivement en numéraire pour un montant nominal de 450 millions de dollars US et abondée en mai 2017 pour un montant de 125 millions de dollars US. Émises respectivement à 100 % et 108,625 % de leur valeur nominale, ces obligations sont remboursables au pair (en l'absence de conversion) et sont assorties d'un coupon de 0,375 %. Parallèlement à ces émissions, VINCI a souscrit à des options de même maturité lui permettant de couvrir intégralement son risque lié à l'option de conversion. L'ensemble de ces opérations permet au Groupe de profiter de financements en USD aux taux actuariels de 2,11 % et 1,58 %. Conformément aux principes comptables appliqués par le Groupe, les composantes optionnelles des obligations convertibles et des instruments souscrits en couvertures sont comptabilisés sur la ligne instruments dérivés. Compte tenu de leur lien avec les obligations émises, les instruments de couvertures sont présentés en déduction de la dette financière brute dans le calcul de l'endettement financier net et leur incidence sur la trésorerie est présentée sur la ligne « Encaissements liés aux nouveaux emprunts à long terme » du tableau des flux de trésorerie ;
- une émission obligataire effectuée par Aerodom, dans le cadre d'un placement 144A en janvier 2017, pour un montant de 317 millions de dollars US amortissable sur 12 ans, assortie d'un coupon de 6,75 % l'an, et un emprunt bancaire de 216 millions de dollars US amortissable sur 7 ans, en refinancement de sa dette obligataire de 518 millions dollars US à fin décembre 2016 de coupon 9,75 % ;
- remboursement par ASF d'une dette CNA de 532 millions d'euros en janvier assortie d'un coupon de 5,25 % et d'une autre dette de 138 millions d'euros en avril 2017 de coupon 6,15 % ;
- remboursement par VINCI en janvier 2017 d'un placement privé de 100 millions d'euros indexé sur l'Euribor et en février 2017 d'un emprunt obligataire d'1 milliard d'euros assorti d'un coupon de 4,125 %.

Échéancier des dettes

Au 30 juin 2017, la maturité moyenne pondérée de la dette financière à long terme du Groupe est de 5,5 ans (5 ans au 31 décembre 2016). Elle est de 5,8 ans pour les filiales concessionnaires, de 3,4 ans pour les holdings et VINCI Immobilier et de 3,3 ans pour le contracting.

20.2 Notations de crédit et covenants financiers

Notations de crédit

Au 30 juin 2017, le Groupe dispose des notations de crédit suivantes (inchangées par rapport au 31 décembre 2016) :

	Agence	Notation		
		Long terme	Perspective	Court terme
VINCI SA	Standard & Poor's	A -	Stable	A2
	Moody's	A3	Stable	P1
ASF	Standard & Poor's	A -	Stable	A2
	Moody's	A3	Stable	P1
Cofiroute	Standard & Poor's	A -	Stable	A2

Covenants financiers

Certains contrats de financement de VINCI et de ses principales filiales comportent des clauses de remboursement anticipé en cas de non-respect de ratios financiers. Les caractéristiques des covenants associés aux contrats de financement en cours au 30 juin 2017 demeurent inchangées par rapport au 31 décembre 2016. Celles-ci sont décrites en note J.23.3 Notations de crédit et covenants financiers du document de référence 2016.

Au 30 juin 2017, les ratios afférents sont respectés.

21. Informations relatives à la trésorerie nette gérée et aux ressources disponibles

Au 30 juin 2017, le Groupe dispose d'un montant de 8,5 milliards d'euros de ressources disponibles, dont 2,5 milliards d'euros de trésorerie nette gérée et 6 milliards d'euros constitués de lignes de crédit bancaires, confirmées non utilisées, à échéance 2021.

21.1 Trésorerie nette gérée

La trésorerie nette gérée, qui inclut notamment les actifs financiers de gestion de trésorerie et les billets de trésorerie émis, s'analyse comme suit :

	30/06/2017			
<i>(en millions d'euros)</i>	Concessions	Contracting	Holdings et VINCI Immobilier	Total
Équivalents de trésorerie	203	286	1 452	1 941
Valeurs mobilières de placement (OPCVM)	25	2	482	509
Titres de créances négociables ayant une maturité inférieure à trois mois à l'origine ^(*)	178	284	970	1 432
Disponibilités	353	1 630	860	2 843
Découverts bancaires	-	(530)	(354)	(884)
Trésorerie nette	556	1 386	1 958	3 900
Actifs financiers de gestion de trésorerie	47	64	-	110
Valeurs mobilières de placement (OPCVM) ^(**)	-	10	-	10
Titres de créances négociables et obligataires ayant une maturité inférieure à trois mois à l'origine	1	35	-	36
Titres de créances négociables et obligataires ayant une maturité supérieure à trois mois à l'origine	45	18	-	64
Billets de trésorerie émis	-	-	(1 268)	(1 268)
Autres dettes financières courantes	(1)	(54)	(150) ^(***)	(206)
Solde des comptes courants de trésorerie	(1 031)	1 407	(410)	(34)
Trésorerie nette gérée	(430)	2 802	130	2 501

^(*) Y compris dépôts à terme, comptes rémunérés et certificats de dépôts.

^(**) Parts d'OPCVM placés avec un horizon de gestion à court terme, ne respectant pas les critères de qualification d'équivalents de trésorerie définis par la norme IAS 7.

^(***) Dette consécutive au programme de rachat d'actions propres à échéance septembre 2017 (voir note H.18).

	31/12/2016			
<i>(en millions d'euros)</i>	Concessions	Contracting	Holdings et VINCI immobilier	Total
Équivalents de trésorerie	243	345	2 834	3 421
Valeurs mobilières de placement (OPCVM)	64	4	1 998	2 067
Titres de créances négociables ayant une maturité inférieure à trois mois à l'origine ^(*)	178	341	835	1 354
Disponibilités	347	1 712	1 198	3 257
Découverts bancaires	-	(559)	(492)	(1 051)
Trésorerie nette	589	1 498	3 540	5 628
Actifs financiers de gestion de trésorerie	55	68	-	124
Valeurs mobilières de placement (OPCVM) ^(**)	-	13	-	13
Titres de créances négociables et obligataires ayant une maturité inférieure à trois mois à l'origine	1	45	-	46
Titres de créances négociables et obligataires ayant une maturité supérieure à trois mois à l'origine	54	11	-	66
Billets de trésorerie émis	-	-	(1 491)	(1 491)
Autres dettes financières courantes	(11)	(68)	(1)	(79)
Solde des comptes courants de trésorerie	(1 385)	2 132	(799)	(52)
Trésorerie nette gérée	(751)	3 631	1 249	4 129

^(*) Y compris dépôts à terme, comptes rémunérés et certificats de dépôts.

^(**) Parts d'OPCVM placés avec un horizon de gestion à court terme, ne respectant pas les critères de qualification d'équivalents de trésorerie définis par la norme IAS 7.

Les supports d'investissement utilisés par le Groupe sont des OPCVM monétaires, des comptes rémunérés, des dépôts à terme ou des titres de créances négociables (certificats de dépôts bancaires ayant généralement une maturité inférieure à trois mois). Ils sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur.

La trésorerie nette est gérée avec une prise de risque faible sur le capital. Les performances et les risques associés aux placements de la trésorerie nette sont suivis régulièrement au travers d'un reporting détaillant le rendement des différents actifs sur la base de leur juste valeur et contrôlant le niveau de risque associé.

Au 30 juin 2017, la trésorerie nette gérée par VINCI SA s'élève à 320 millions d'euros, provenant essentiellement des excédents de trésorerie remontés des filiales françaises au travers d'un système de cash-pooling. Par ailleurs, VINCI Finance International, filiale à 100 % de VINCI SA, qui centralise les excédents de trésorerie des filiales étrangères, gère au 30 juin 2017 un encours de placements de trésorerie de 171 millions d'euros. Ces dispositifs de centralisation permettent à la fois d'optimiser la gestion des ressources financières au niveau du Groupe et de mieux maîtriser les risques liés aux contreparties et aux supports de placements utilisés.

Les placements des filiales n'entrant pas dans le champ des dispositifs de centralisation sont gérés de manière décentralisée dans le respect des lignes directrices et des instructions émises par VINCI, lesquelles définissent notamment les supports de placements et les contreparties autorisés. Au 30 juin 2017, ces placements représentent un encours de 2 milliards d'euros, dont 0,6 milliard d'euros pour les concessions et 1,4 milliard d'euros pour le contracting.

21.2 Autres ressources disponibles

Lignes de crédit revolver

VINCI, ASF et Cofiroute disposent chacune d'une ligne de crédit revolver dont les échéances ont été prorogées au 1^{er} semestre 2016 à mai 2021, après acceptation de la seconde option d'extension d'un an par les prêteurs.

Au 30 juin 2017, aucune des lignes de crédit décrites ci-dessous n'était utilisée.

Les montants autorisés et utilisés et les maturités des lignes de crédit de VINCI et de ses filiales sont les suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	Autorisations au 30/06/2017	Échéances		
		< à 1an	de 1 à 5 ans	au-delà de 5 ans
VINCI : crédit syndiqué	3 830	-	3 830	-
ASF : crédit syndiqué	1 670	-	1 670	-
Cofiroute : crédit syndiqué	500	-	500	-
Total	6 000	-	6 000	-

Billets de trésorerie

Au 30 juin 2017, VINCI SA dispose d'un programme de billets de trésorerie de 3 milliards d'euros noté A2 par Standard & Poor's et P1 par Moody's.

Au 30 juin 2017, ce programme était utilisé à hauteur de 1,3 milliard d'euros.

22. Informations relatives à la gestion des risques financiers

La politique et les procédures de gestion des risques financiers définies par le Groupe sont identiques à celles décrites en note J.25 Informations relatives à la gestion des risques financiers du document de référence 2016. Les opérations de mise en place ou de dénouement d'instruments de couverture réalisées au cours du semestre ne modifient pas significativement l'exposition de VINCI aux risques financiers potentiels.

Les principaux risques (risque de taux d'intérêt, risque de change, risque de crédit et de contrepartie, et risque actions) sont décrits respectivement aux paragraphes 25.1, 25.2, 25.3 et 25.4 du document de référence 2016.

23. Valeur comptable et juste valeur des actifs et passifs financiers par catégorie comptable

Les modalités d'évaluation de la juste valeur des actifs et passifs financiers n'ont pas été modifiées au cours du 1^{er} semestre 2017.

Le tableau suivant indique la valeur comptable au bilan des actifs et passifs financiers par catégorie comptable définie selon la norme IAS 39, ainsi que leur juste valeur :

30/06/2017	Catégories comptables ⁽¹⁾							Juste valeur			
	Instruments financiers à la juste valeur par résultat	Dérivés qualifiés de couverture	Actifs financiers évalués à la juste valeur	Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts et créances	Passifs financiers au coût amorti	Total de la valeur nette comptable au bilan de la classe	Niveau 1 : cours cotés et disponibilités	Niveau 2 : modèle interne avec paramètres observables	Niveau 3 : modèle interne avec paramètres non observables	Juste valeur de la classe
Rubriques au bilan et classes d'instruments											
Actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	114	-	-	114	1	-	113	114
Prêts et créances financières yc PPP	-	-	-	-	1 032	-	1 032	-	1 032	-	1 032
I - Actifs financiers non courants⁽²⁾	-	-	-	114	1 032	-	1 146	1	1 032	113	1 146
II - Instruments dérivés actifs	150	776	-	-	-	-	926	-	926	-	926
Actifs financiers de gestion de trésorerie			110				110	10	100		110
Comptes courants financiers actifs			42				42	42	-		42
Équivalents de trésorerie			1 941				1 941	509	1 432 ⁽³⁾		1 941
Disponibilités			2 843				2 843	2 843			2 843
III - Actifs financiers courants	-	-	4 936	-	-	-	4 936	3 404	1 532	-	4 936
Total actif	150	776	4 936	114	1 032	-	7 008	3 405	3 490	113	7 008
Emprunts obligataires						(14 448)	(14 448)	(14 348)	(929)	-	(15 277)
Autres emprunts bancaires et autres dettes financières						(4 011)	(4 011)	(786) ⁽⁴⁾	(3 332)	-	(4 118)
Emprunts liés aux contrats de location-financement						(88)	(88)	-	(88)	-	(88)
IV - Dettes financières à long terme	-	-	-	-	-	(18 547)	(18 547)	(15 134)	(4 349)	-	(19 482)
V - Instruments dérivés passifs	(126)	(296)					(421)	-	(421)	-	(421)
Autres dettes financières courantes						(1 474)	(1 474)	-	(1 474)	-	(1 474)
Comptes courants financiers passifs						(77)	(77)	(77)	-	-	(77)
Découverts bancaires						(884)	(884)	(884)	-	-	(884)
VI - Passifs financiers courants	-	-				(2 435)	(2 435)	(961)	(1 474)	-	(2 435)
Total passif	(126)	(296)	-	-	-	(20 982)	(21 403)	(16 095)	(6 244)	-	(22 339)
Total	24	480	4 936	114	1 032	(20 982)	(14 396)	(12 690)	(2 755)	113	(15 331)

(1) Le Groupe ne possède pas d'actif détenu jusqu'à l'échéance.

(2) Voir notes E.11 et F.13.

(3) Principalement composés de certificats de dépôt, dépôts à terme et comptes rémunérés.

(4) Cours cotés des emprunts émis par la CNA.

31/12/2016	Catégories comptables ⁽¹⁾							Juste valeur			
	Instruments financiers à la juste valeur par résultat	Dérivés qualifiés de couverture	Actifs financiers évalués à la juste valeur	Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts et créances	Passifs financiers au coût amorti	Total de la valeur nette comptable au bilan de la classe	Niveau 1 : cours cotés et disponibilités	Niveau 2 : modèle interne avec paramètres observables	Niveau 3 : modèle interne avec paramètres non observables	Juste valeur de la classe
Actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	134	-	-	134	1	-	134	134
Prêts et créances financières yc. PPP	-	-	-	-	747	-	747	-	747	-	747
I - Actifs financiers non courants ⁽²⁾	-	-	-	134	747	-	881	1	747	134	881
II - Instruments dérivés actifs	202	890	-	-	-	-	1 091	-	1 091	-	1 091
Actifs financiers de gestion de trésorerie	-	-	124	-	-	-	124	13	111	-	124
Comptes courants financiers actifs	-	-	30	-	-	-	30	30	-	-	30
Équivalents de trésorerie	-	-	3 421	-	-	-	3 421	2 067	1 354 ⁽³⁾	-	3 421
Disponibilités	-	-	3 257	-	-	-	3 257	3 257	-	-	3 257
III - Actifs financiers courants	-	-	6 832	-	-	-	6 832	5 367	1 465	-	6 832
Total actif	202	890	6 832	134	747	-	8 805	5 368	3 303	134	8 805
Emprunts obligataires	-	-	-	-	-	(14 102)	(14 102)	(13 835)	(1 062)	-	(14 897)
Autres emprunts bancaires et autres dettes financières	-	-	-	-	-	(4 610)	(4 610)	(1 383) ⁽⁴⁾	(3 333)	-	(4 717)
Emprunts liés aux contrats de location-financement	-	-	-	-	-	(78)	(78)	-	(78)	-	(78)
IV - Dettes financières à long terme	-	-	-	-	-	(18 790)	(18 790)	(15 218)	(4 473)	-	(19 692)
V - Instruments dérivés passifs	(158)	(210)	-	-	-	-	(369)	-	(369)	-	(369)
Autres dettes financières courantes	-	-	-	-	-	(1 570)	(1 570)	-	(1 570)	-	(1 570)
Comptes courants financiers passifs	-	-	-	-	-	(83)	(83)	(83)	-	-	(83)
Découverts bancaires	-	-	-	-	-	(1 051)	(1 051)	(1 051)	-	-	(1 051)
VI - Passifs financiers courants	-	-	-	-	-	(2 704)	(2 704)	(1 133)	(1 570)	-	(2 704)
Total passif	(158)	(210)	-	-	-	(21 494)	(21 862)	(16 351)	(6 412)	-	(22 764)
Total	43	680	6 832	134	747	(21 494)	(13 058)	(10 984)	(3 109)	134	(13 959)

(1) Le Groupe ne possède pas d'actif détenu jusqu'à l'échéance.

(2) Voir notes E.11 et F.13.

(3) Principalement composés de certificats de dépôt, dépôts à terme et comptes rémunérés.

(4) Cours cotés des emprunts émis par la CNA.

J. Avantages du personnel et paiements en actions

24. Provisions pour avantages du personnel

24.1 Provisions pour engagements de retraite

Au 30 juin 2017, les provisions pour engagements de retraite s'élevaient à 1 584 millions d'euros, dont 1 534 millions d'euros à plus d'un an (1 608 millions d'euros au 31 décembre 2016, dont 1 558 millions d'euros à plus d'un an). Elles comprennent, d'une part, les provisions au titre des indemnités de départ à la retraite et, d'autre part, les provisions au titre des engagements de retraite complémentaire. La baisse constatée au 1^{er} semestre 2017 correspond principalement aux écarts actuariels dus aux changements des hypothèses actuarielles et notamment à la hausse des taux d'actualisation dans la zone euro et en Suisse.

La part à moins d'un an de ces provisions (49 millions d'euros au 30 juin 2017 et 50 millions d'euros au 31 décembre 2016) est présentée au bilan en autres passifs courants hors exploitation. Le détail des avantages dont bénéficient les salariés du Groupe est présenté en note K.27.1 Provisions pour engagements de retraite du document de référence 2016.

La charge comptabilisée au 1^{er} semestre 2017 au titre des engagements de retraite est égale à 50 % de la charge projetée pour l'exercice 2017 déterminée sur la base des hypothèses actuarielles au 31 décembre 2016 conformément aux dispositions de la norme IAS 19.

24.2 Autres avantages du personnel

Les provisions pour autres avantages du personnel comprennent principalement les médailles du travail et les primes de jubilé. Au 30 juin 2017, ces provisions s'élevaient à 107 millions d'euros (110 millions d'euros au 31 décembre 2016).

25. Paiements en actions

La charge relative aux avantages accordés aux salariés a été évaluée à 57 millions d'euros au 1^{er} semestre 2017 (43 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016), dont 40 millions d'euros au titre des plans d'actions de performance (26 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016) et 18 millions d'euros au titre des plans d'épargne salariale (17 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016).

Les caractéristiques des différents plans en cours sur la période sont décrites ci-dessous.

25.1 Actions de performance

Informations sur l'évolution des plans d'actions de performance en cours

	30/06/2017	31/12/2016
Nombre d'actions attribuées sous conditions de performance en début de période	4 236 319	2 031 364
Actions attribuées	2 325 383	2 249 676
Actions acquises par les bénéficiaires	(947 799)	-
Actions annulées	(124 481)	(44 721)
Nombre d'actions attribuées sous conditions de performance non définitivement acquises en fin de période	5 489 422	4 236 319

Informations sur les caractéristiques des plans d'actions de performance en cours

Plan	Plan octroyé le 20/04/2017	Plan octroyé le 19/04/2016	Plan octroyé le 14/04/2015	Plan octroyé le 15/04/2014
Nombre de bénéficiaires à l'origine	2 537	2 051	1 846	1 850
Date d'acquisition définitive des actions attribuées	20/04/2020	19/04/2019	14/04/2018	15/04/2017
Date de fin de période de conservation des actions acquises	N/A	N/A	N/A	N/A
Nombre d'actions attribuées sous conditions de performance	2 325 383	2 249 676	1 036 658	1 027 651
Actions annulées	-	(63 850)	(54 145)	(81 177)
Actions acquises par les bénéficiaires	-	(2 800)	(1 500)	(946 474)
Nombre d'actions attribuées sous conditions de performance en fin d'exercice	2 325 383	2 183 026	981 013	-

Le Conseil d'administration de VINCI du 20 avril 2017 a décidé d'attribuer de façon définitive aux bénéficiaires du plan d'incitation à long terme du 15 avril 2014 (1 657 collaborateurs) l'intégralité des actions de performance attribuées à l'origine, soit 946 474 actions, après satisfaction des conditions de performance.

Ce même Conseil a décidé de mettre en place un nouveau plan d'actions de performance qui consiste en l'attribution à 2 537 collaborateurs, d'une allocation conditionnelle de performance de 2 325 383 actions. Ces actions ne seront attribuées définitivement qu'à l'issue d'une période de trois ans. Elles sont conditionnées à la présence dans le Groupe des bénéficiaires jusqu'à la fin de la période d'acquisition et à des conditions de performance.

Ces conditions de performance sont constituées :

- d'un critère interne (comptant pour 80 % de la pondération) correspondant au rapport constaté au 31 décembre 2019 entre le ROCE et le coût pondéré du capital (WACC), calculés pour ces deux indicateurs sur une moyenne de trois années (2017, 2018 et 2019).

Ce ratio doit être supérieur ou égal à 1,1 pour que la totalité des actions de performance attribuées soit définitivement acquise. Dans le cas où le ratio serait compris entre 1 et 1,1, le nombre d'actions de performance définitivement attribuées serait réduit proportionnellement, aucune action n'étant attribuée si le ratio est inférieur ou égal à 1.

- d'un critère externe (comptant pour 20 % de la pondération) correspondant à l'écart, positif ou négatif, constaté au 31 décembre 2019 entre :
 - le rendement total moyen de l'actionnaire de VINCI calculé sur trois années (2017, 2018 et 2019), et
 - le rendement total moyen pour un actionnaire ayant investi dans l'indice CAC 40 calculé sur la même période.

Ce rendement total (ou « Total Shareholder Return ») s'entend dividendes inclus.

L'écart doit être supérieur ou égal à + 10 % pour que la totalité des actions de performance attribuées soit définitivement acquise. Dans le cas où il serait compris entre + 10 % et - 10 %, le nombre d'actions de performance définitivement attribuées serait réduit proportionnellement, aucune action n'étant attribuée si l'écart est inférieur ou égal à - 10 %.

Informations sur la juste valeur des plans d'actions de performance

Les justes valeurs des actions de performance ont été calculées par un actuaire externe, aux dates d'attribution respectives des actions, sur la base des caractéristiques et hypothèses suivantes :

	Plan 2017	Plan 2016	Plan 2015	Plan 2014
Cours de l'action VINCI à la date d'annonce du plan (en euros)	73,99	66,18	56,45	52,61
Juste valeur par action de performance à la date d'attribution (en euros)	61,20	56,17	47,22	44,88
Juste valeur par rapport au cours à la date d'attribution	82,71 %	84,87 %	83,65 %	85,31 %
Maturité à l'origine (en années) - période d'acquisition	3 ans	3 ans	3 ans	3 ans
Taux d'intérêt sans risque ^(*)	(0,29 %)	(0,41 %)	(0,15 %)	0,28 %

(*) Taux à trois ans des obligations d'État de la zone euro.

25.2 Plans d'épargne Groupe

Le Conseil d'administration de VINCI définit les conditions de souscription aux plans d'épargne Groupe conformément aux autorisations de l'assemblée générale.

Plan d'épargne Groupe France

En France, VINCI procède trois fois par an à des augmentations de capital réservées aux salariés, à un prix de souscription comportant une décote de 5 % par rapport à une moyenne sur vingt jours du cours de Bourse précédant le prix de souscription fixé par le Conseil d'administration.

Les souscripteurs bénéficient d'un abondement versé par leur entreprise, plafonné à 2 500 euros par personne et par an. Les avantages ainsi consentis aux salariés du Groupe sont comptabilisés en résultat et évalués conformément à IFRS 2, sur la base des hypothèses suivantes :

- durée de la période de souscription : quatre mois ;
- durée de la période d'indisponibilité : cinq ans.

Le nombre estimé de titres souscrits à la fin de la période de souscription est calculé selon une méthode de régression linéaire basée sur des observations historiques relatives aux plans 2006-2016 en tenant compte d'un coût d'indisponibilité des parts du FCPE.

Le coût d'indisponibilité est estimé du point de vue d'une tierce partie qui détiendrait un portefeuille diversifié et serait prête à acquérir les titres bloqués en contrepartie d'une décote. Celle-ci devrait correspondre à la rentabilité exigée par un investisseur sur les fonds propres alloués en vue de se couvrir contre le risque de marché durant la période d'indisponibilité de cinq ans. Le risque de marché est évalué sur une base annuelle selon une approche value at risk.

	2 ^e trimestre 2017 (1 ^{er} mai - 31 août 2017)
Plan d'épargne Groupe France	
Taux de rentabilité attendu du titre VINCI	4,90 %
Prix de souscription (en euros)	62,46
Cours de l'action à la date du Conseil d'administration	65,22
Volatilité de l'action VINCI	22,24 %
Nombre estimé de titres souscrits	408 186
Nombre estimé de titres émis (souscriptions + abondement)	532 480

Plan d'épargne Groupe International

Au cours du 1^{er} semestre 2017, VINCI a mis en œuvre, conformément aux autorisations données au Conseil d'administration par l'assemblée générale, de nouveaux plans d'épargne destinés aux salariés de certaines filiales étrangères (plan Castor International). Trente pays sont concernés en 2017.

Les principales caractéristiques de ces plans sont les suivantes :

- période de souscription : du 22 mai au 9 juin 2017 (sept périodes successives entre mars et septembre 2017 au Royaume-Uni) ;
- abondement en actions gratuites, avec livraison différée à trois ans – lorsque cela s'avère possible – ou livraison immédiate avec acquisition définitive dans trois ans ;
- pas d'indisponibilité postérieure à l'acquisition définitive des actions gratuites après trois ans.

Plan Castor International 2017 (hors Royaume-Uni)

Cours de souscription (<i>en euros</i>)	77,67
Cours de clôture à la date de fin de la période de souscription (<i>en euros</i>)	78,01
Taux de distribution du dividende espéré	2,32 %
Juste valeur de l'action gratuite à la date de fin de période de souscription (<i>en euros</i>)	72,83

K. Autres notes

26. Transactions avec les parties liées

Les transactions du Groupe avec des parties liées concernent essentiellement :

- la rémunération et les avantages assimilés accordés aux membres des organes d'administration et de direction ;
- les opérations avec les sociétés sur lesquelles VINCI exerce une influence notable ou les coentreprises sur lesquelles VINCI exerce un contrôle conjoint.

Les transactions entre parties liées s'effectuent sur une base de prix de marché.

Il n'y a pas eu, au cours du 1^{er} semestre 2017, de modification significative de la nature des transactions effectuées par le Groupe avec ses parties liées par rapport au 31 décembre 2016. Ces dernières sont mentionnées en note E.10.5 Transactions des filiales contrôlées avec les entreprises associées et coentreprises et en note L.29 Transactions avec les parties liées du document de référence 2016.

27. Note sur les litiges

Les sociétés qui font partie du groupe VINCI sont parfois impliquées dans des litiges dans le cadre de leurs activités. Les risques y afférents ont été évalués par VINCI et ses filiales concernées en fonction de leur connaissance des dossiers et font l'objet, le cas échéant, de provisions déterminées en conséquence.

Les principales procédures judiciaires, administratives ou arbitrales en cours à la date du 30 juin 2017 sont les suivantes :

- Dans le cadre du contentieux indemnitaire engagé par la SNCF en mars 2011 à la suite de la décision rendue le 21 mars 2006 par le Conseil de la concurrence⁽¹⁾ ayant sanctionné plusieurs sociétés au titre d'ententes concernant les travaux de génie civil des gares Magenta et Saint-Lazare Condorcet à Paris (projet Eole), les sociétés du groupe VINCI ont conclu en mars 2016 avec la SNCF une transaction ayant pour objet d'y mettre fin. Le 8 mars 2016, le tribunal administratif de Paris a pris acte du désistement réciproque d'instance et d'action de SNCF Mobilités à l'égard de toutes les sociétés du groupe VINCI visées par cette procédure qui se poursuit entre la SNCF et des sociétés extérieures au Groupe. VINCI estime, en l'état actuel du dossier, que ce litige n'aura pas d'incidence significative sur sa situation financière.

- Plus de deux ans après la décision du 16 novembre 2015 du tribunal des conflits ayant déclaré les juridictions de l'ordre judiciaire incompétentes pour trancher le litige opposant la région Ile-de-France à plusieurs entreprises du secteur de la construction ayant participé au programme de rénovation des lycées d'Ile-de-France dans les années 1989 à 1996, lesquelles avaient rejeté la demande de la Région portant sur l'indemnisation du préjudice prétendument subi par elle en raison de pratiques anticoncurrentielles sanctionnées par le conseil de la concurrence⁽¹⁾ le 9 mai 2007, le Groupe a reçu notification de deux requêtes déposées par la Région au tribunal administratif de Paris portant respectivement sur les lycées Florent Schmitt à Saint-Cloud et Saint-Louis à Paris. À ce titre, la Région réclame à une vingtaine d'entreprises et quelques personnes physiques l'indemnisation d'un préjudice évalué respectivement à 3,6 et 6 millions d'euros. La Région annonce également dans sa saisine l'introduction à venir d'autres requêtes ayant un objet similaire. Après avoir constaté que les demandes de la Région avaient été rejetées comme prescrites par le tribunal de grande instance de Paris le 17 décembre 2013, le Groupe considère que ce litige constitue un passif éventuel dont il n'est pas en mesure d'évaluer l'incidence.

- La société Eurovia CS, filiale d'Eurovia en République tchèque, ainsi que plusieurs autres entreprises n'appartenant pas au Groupe, font l'objet de plusieurs réclamations émanant de la Direction des routes et des autoroutes de la République tchèque (« RMD »). Ces réclamations concernent la réalisation de travaux entre 2003 et 2007 dans le cadre de la construction de l'autoroute D47. Fin 2012, le RMD a engagé des procédures arbitrales et judiciaires visant (i) à la remise en cause des coefficients d'inflation utilisés pour les besoins de la révision des prix des travaux et (ii) au versement de diverses sommes correspondant à des malfaçons affectant, selon le RMD, les ouvrages routiers ou les ouvrages d'art réalisés. Concernant les réclamations sur les coefficients d'inflation, l'ensemble des décisions d'arbitrage rendues ont réduit très significativement les demandes initiales. Concernant les autres réclamations portant principalement sur les malfaçons, la demande actuelle du RMD s'élève à 3,22 milliards de couronnes tchèques (la quote-part d'Eurovia CS représentant environ 75 % de ce montant). Des réparations sont intervenues depuis le début de l'année 2014 pour des montants substantiellement inférieurs et des expertises techniques sont en cours sur le chantier. Le Groupe estime, en l'état actuel du dossier, que ce litige n'aura pas d'incidence significative sur sa situation financière.

(1) Devenu Autorité de la Concurrence.

- La société Soletanche Bachy France a introduit une requête en arbitrage devant la Chambre de commerce internationale suite à la résiliation par la société ACT (Aqaba Container Terminal) d'un contrat pour la construction d'une extension d'un terminal à conteneurs situé dans le port d'Aqaba en Jordanie. Soletanche Bachy conteste le bien-fondé de la résiliation du contrat et sollicite le versement d'une somme de 10 millions de dollars. ACT de son côté fait valoir que la résiliation du contrat était fondée, qu'il a subi des frais supplémentaires pour achever les travaux et il forme une demande reconventionnelle d'un montant de 44 millions de dollars. Le Groupe estime, en l'état actuel du dossier, que ce litige n'aura pas d'incidence significative sur sa situation financière.
- La société Freyssinet Canada s'est engagée en 2011 à réaliser des poutres préfabriquées en qualité de sous-traitant de la société PIC pour un montant de 23 millions de dollars canadiens. Les travaux de préfabrication ont commencé en 2012 mais ont été suspendus en 2013 car le maître d'ouvrage a estimé que les poutres présentaient un défaut de conformité. La société PIC a alors résilié le contrat de sous-traitance et il en est résulté un contentieux engagé devant le Superior Court of Ontario dans lequel Freyssinet Canada sollicite le paiement de 11 millions de dollars canadiens pour résiliation abusive et PIC réclame à Freyssinet Canada et plusieurs sociétés du groupe Soletanche Freyssinet une somme de 193 millions de dollars canadiens au titre du remplacement des poutres et des conséquences liées au défaut de conformité allégué. Le Groupe estime, en l'état actuel du dossier, que ce litige ne devrait pas avoir d'incidence significative sur sa situation financière.
- Plusieurs procédures contentieuses opposent la société consortium Stade de France (CSDF) qui exploite le Stade de France aux fédérations sportives qui utilisent cette infrastructure. D'une part, la Fédération française de rugby (FFR) a assigné le CSDF le 13 juin 2013 devant le tribunal de grande instance de Paris invoquant un « déséquilibre contractuel significatif » dans les droits et obligations issus de la convention de mise à disposition du Stade conclue le 26 avril 1995 pour une durée de 15 ans. La FFR a fait valoir que ce déséquilibre lui aurait causé un préjudice, qu'elle chiffre désormais à 183 millions d'euros à titre principal, correspondant à des montants qui auraient été perçus indûment par le CSDF. Par ailleurs la FFR réclame, dans une procédure distincte devant le tribunal de grande Instance de Bobigny, l'indemnisation de divers préjudices commerciaux liés notamment à l'annulation d'un match, pour un montant global de 2,3 millions d'euros. Par ailleurs la Fédération française de football (FFF) a assigné le CSDF devant le tribunal de grande instance de Paris le 1^{er} septembre 2015 pour faire prononcer la nullité de la convention de mise à disposition du Stade de France conclue le 3 septembre 2010 pour une durée expirant le 28 avril 2025. Elle évoque un préjudice qu'elle n'a pas encore évalué. Parallèlement, la FFF a assigné l'État devant le tribunal administratif de Paris le 21 septembre 2015 afin qu'il lui soit fait injonction de résilier le contrat de concession conclu avec le CSDF. Toutefois, par mémoire déposé le 5 décembre 2016, la FFF a demandé au tribunal administratif de lui donner acte de son désistement pur et simple de l'instance. Le Groupe estime, en l'état actuel du dossier que ces litiges n'auront pas d'incidence significative sur sa situation financière.

À la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autre procédure judiciaire, administrative ou arbitrale susceptible d'avoir, ou ayant eu, depuis la publication des comptes consolidés au 31 décembre 2016, des effets significatifs sur l'activité, les résultats, le patrimoine ou la situation financière de la Société ou du Groupe.

28. Événements postérieurs à la clôture

Acquisition d'Acuntia

En juillet 2017, VINCI Energies a conclu un accord avec GPF Capital Investment Fund en vue d'acquérir la société Acuntia.

La société Acuntia est un acteur de premier plan en Espagne dans le domaine des technologies de l'information et de la communication.

Elle s'adresse aux entreprises, aux opérateurs télécom et aux organismes publics souhaitant déployer des solutions durables et adaptées à leur activité. Acuntia emploie 340 personnes et a généré un chiffre d'affaires de 90 millions d'euros en 2016. Réalisant l'essentiel de ses activités en Espagne, elle développe aussi ses offres dans plusieurs pays d'Amérique, d'Europe, d'Asie et d'Afrique.

Acquisition de Lojas Francas Airports par VINCI Airports

En juillet 2017, VINCI Airports s'est renforcé dans le « retail » aéroportuaire avec l'acquisition de 51 % de Lojas Francas Portugal (LFP) auprès de TAG GER, filiale de la compagnie aérienne nationale portugaise TAP. LFP exploite actuellement 31 boutiques, réparties sur 7 des 10 aéroports portugais gérés par VINCI Airports dont celui de Lisbonne. VINCI Airports contrôle conjointement LFP avec Dufry Group, leader mondial du « retail » aéroportuaire. LFP sera consolidée selon la méthode de la mise en équivalence dans les comptes consolidés du Groupe.

Le consortium VINCI Airports-ORIX-Kansai Airports désigné concessionnaire pressenti pour l'aéroport de Kobe au Japon

En juillet 2017, VINCI Airports a été désigné concessionnaire pressenti de l'aéroport de Kobe au Japon, pour une durée de 42 ans, dans le cadre d'un consortium composé de VINCI Airports (40 %), d'ORIX Corporation (40 %) et de Kansai Airports (20 %). Ouvert en 2006 et construit sur une île artificielle dans la baie d'Osaka, l'aéroport de Kobe est le troisième aéroport de la région du Kansai. Le contrat de concession devrait être attribué au début de l'automne 2017, pour une reprise de l'exploitation à compter du mois d'avril 2018.

L. Autres règles et méthodes de consolidation

Opérations intra-groupe

Les opérations et transactions réciproques d'actifs et de passifs, de produits et de charges entre entreprises intégrées globalement, sont éliminées en totalité dans les comptes consolidés.

Lorsqu'une entité du Groupe consolidée selon la méthode de l'intégration globale réalise une transaction avec une coentreprise ou une entreprise associée consolidée selon la méthode de la mise en équivalence, les profits et pertes résultant de cette transaction ne sont comptabilisés dans les comptes consolidés du Groupe qu'à hauteur des intérêts détenus par les tiers dans la coentreprise ou l'entreprise associée.

Conversion des états financiers des sociétés et des établissements étrangers

Dans la plupart des cas, la monnaie fonctionnelle des sociétés et établissements correspond à la monnaie du pays concerné.

Les états financiers des sociétés étrangères dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe sont convertis au cours de clôture pour les éléments de bilan et au cours moyen de la période pour les éléments du compte de résultat. Les écarts de conversion en résultant sont enregistrés en autres éléments du résultat global. Les goodwill relatifs aux sociétés étrangères font partie des actifs acquis et, à ce titre, sont libellés dans la monnaie fonctionnelle de la société et convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

Opérations en monnaies étrangères

Les opérations en monnaies étrangères sont converties en euros au cours de change en vigueur à la date d'opération.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en euros au cours de change à la date de clôture de la période. Les pertes et gains de change liés sont reconnus en résultat.

Les pertes et gains de change sur les emprunts libellés en monnaies étrangères ou sur les instruments dérivés de change qualifiés de couverture d'investissement net dans les filiales étrangères, sont enregistrés en écarts de conversion en capitaux propres.

Regroupements d'entreprises

En application d'IFRS 3, le coût d'acquisition correspond à la juste valeur, à la date de l'échange, des actifs remis, des passifs encourus et/ou des instruments de capitaux propres émis en contrepartie du contrôle de l'entité acquise. Les ajustements de prix éventuels sont inclus dans le coût du regroupement d'entreprises et sont évalués à leur juste valeur à chaque arrêté. À compter de la date d'acquisition, toute variation ultérieure de cette juste valeur résultant d'événements postérieurs à la prise de contrôle est constatée en résultat.

Les coûts directement attribuables à l'acquisition tels que les honoraires de due diligence et les autres honoraires associés sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus. Ils sont présentés au sein du poste « effets de périmètre et résultat de cession sur titres » du compte de résultat.

Les intérêts minoritaires de l'entreprise acquise, lorsqu'ils confèrent à leurs porteurs des droits de propriété actuels dans l'entité (droits de vote, participation aux résultats...) ainsi qu'un droit à une quote-part de l'actif net en cas de liquidation, sont comptabilisés soit à leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise, soit à leur juste valeur. Cette option est appliquée au cas par cas pour chaque acquisition.

À la date de prise de contrôle, le coût d'acquisition est affecté en comptabilisant les actifs identifiables acquis et les passifs repris de l'entreprise acquise à leur juste valeur à cette date, à l'exception des actifs et passifs d'impôt ou des avantages du personnel qui sont évalués selon leur norme de référence (respectivement IAS 12 et IAS 19) ainsi que des groupes d'actifs classés comme détenus en vue de leur vente qui sont comptabilisés, selon IFRS 5, à leur juste valeur diminuée du coût de la vente. La différence positive entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis constitue le goodwill. Le cas échéant, ce dernier peut inclure une part de la juste valeur des intérêts minoritaires lorsque l'option pour la méthode du goodwill complet est retenue.

Le Groupe dispose d'un délai de douze mois, à compter de la date d'acquisition, pour finaliser la comptabilisation des opérations relatives aux sociétés acquises.

Dans le cas d'un regroupement réalisé par étapes, la participation antérieurement détenue dans l'entreprise acquise est évaluée à la juste valeur à la date de prise de contrôle. L'éventuel profit ou perte qui en résulte est comptabilisé en résultat.

Transactions entre actionnaires, acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires postérieures à la prise de contrôle

Conformément à la norme IFRS 10, les acquisitions ou cessions d'intérêts minoritaires, sans impact sur le contrôle, sont considérées comme des transactions avec les actionnaires du Groupe. La différence entre le prix payé pour augmenter le pourcentage d'intérêts dans les entités déjà contrôlées et la quote-part complémentaire de capitaux propres ainsi acquise est enregistrée en capitaux propres part du Groupe. De la même manière, une baisse du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité restant contrôlée est traitée comptablement comme une transaction entre actionnaires, sans impact sur le résultat. Les frais d'honoraires et autres coûts liés aux acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires sans impact sur le contrôle, ainsi que les éventuels effets fiscaux associés sont enregistrés en capitaux propres. Les flux de trésorerie liés aux transactions entre actionnaires sont présentés en flux de trésorerie liés aux opérations de financement dans le tableau des flux de trésorerie consolidés.

Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées (arrêtées, cédées ou en cours de cession)

Actifs détenus en vue de la vente

Les actifs non courants dont la cession a été décidée au cours de la période sont présentés sur une ligne séparée du bilan, dès lors que la cession est considérée comme hautement probable et qu'elle doit intervenir dans les douze mois. Ils sont évalués au montant le plus bas entre la valeur comptable et la juste valeur correspondant au prix de vente estimé, net des coûts relatifs à la cession.

Les éléments du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie, relatifs aux actifs détenus en vue de la vente, ne sont pas présentés sur une ligne séparée dès lors qu'ils ne répondent pas à la définition d'activités abandonnées.

Activités abandonnées

Les activités abandonnées (arrêtées, cédées) ou en cours de cession, concernent soit un pôle d'activités ou une zone géographique significative pour le Groupe faisant partie d'un plan unique de cession, soit une filiale acquise uniquement dans un but de revente.

Les actifs rattachés aux activités abandonnées, s'ils sont détenus en vue de la vente, sont évalués au montant le plus bas entre la valeur comptable et la juste valeur nette des coûts relatifs à la cession. Les éléments du compte de résultat et du tableau de flux de trésorerie relatifs à ces activités abandonnées sont présentés sur une ligne séparée pour toutes les périodes présentées.

L'ensemble des autres règles et méthodes de consolidation est détaillé en Note O. Autres informations relatives au périmètre de consolidation du document de référence 2016.

**Rapport
des commissaires
aux comptes
sur l'information
financière
semestrielle
2017**

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2017

Période du 1^{er} janvier 2017 au 30 juin 2017

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés semestriels résumés de la société VINCI, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2017 au 30 juin 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés semestriels résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés semestriels résumés.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 27 juillet 2017

KPMG Audit IS

Deloitte & Associés

Jay Nirsimloo

Philippe Bourhis

Sami Rahal

Marc de Villartay

**Attestation
du responsable
du rapport financier
semestriel**

Attestation du responsable du rapport financier semestriel

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés semestriels résumés présentés dans le rapport financier semestriel sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport d'activité du premier semestre (figurant en pages 2 à 11) présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre les parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. »

Xavier HUILLARD

Président-directeur général

LES VRAIES
RÉUSSITES
SONT CELLES
QUE L'ON
PARTAGE